

Pôle Environnement



RAPPORT ANNUEL 2018
sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapport présenté par Monsieur Thierry Maisonnave, Vice-président de la COBAS, et adopté en conseil communautaire le 25/06/2019

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

SOMMAIRE

SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES	5
1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS	5
2. LES FAITS MARQUANTS EN 2018.....	6
a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers.....	6
b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers ...	6
c. Faits marquants en matière de réduction de déchets	6
d. Faits marquants concernant la collecte des déchets ménagers.....	6
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2018	7
4. LES MODES DE TRAITEMENTS EN 2018.....	9
5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2018.....	9
a. Fonctionnement	9
b. Investissement	9
c. Bilan financier.....	9
DESCRIPTION DU SERVICE.....	10
1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS	10
2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE	10
3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	11
a. Les ressources humaines.....	11
b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail	12
c. La formation	13
INDICATEURS TECHNIQUES	14
1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE	14
2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI.....	15
3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	16
a. La gestion du matériel roulant	16
b. La gestion des bacs	17
c. La collecte des déchets ménagers et assimilés.....	18
d. La collecte des autres déchets assimilés.....	22
4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	24
a. La valorisation matière	24
b. La valorisation biologique	25
c. La valorisation énergétique	26
e. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND).....	27
INDICATEURS FINANCIERS.....	28
1. LE FONCTIONNEMENT	29
a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement	29
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement	30
2. L'INVESTISSEMENT	33
a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement	33
b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement	34
3. LES MARCHES ET PRESTATIONS.....	35
a. Les marchés conclus en 2018.....	35
b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets.....	36

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI..... 37

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS.....	37
2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	37
3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES	38
4. AUTRES SENSIBILISATIONS.....	38

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT 39

1. LE CENTRE DE TRANSFERT	39
2. LE CENTRE DE VALORISATION.....	41
4. LE CENTRE DE TRI.....	43
5. LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX	44
a. ISDND à Lapouyade	44
b. ISDND à Aire sur l'Adour.....	44

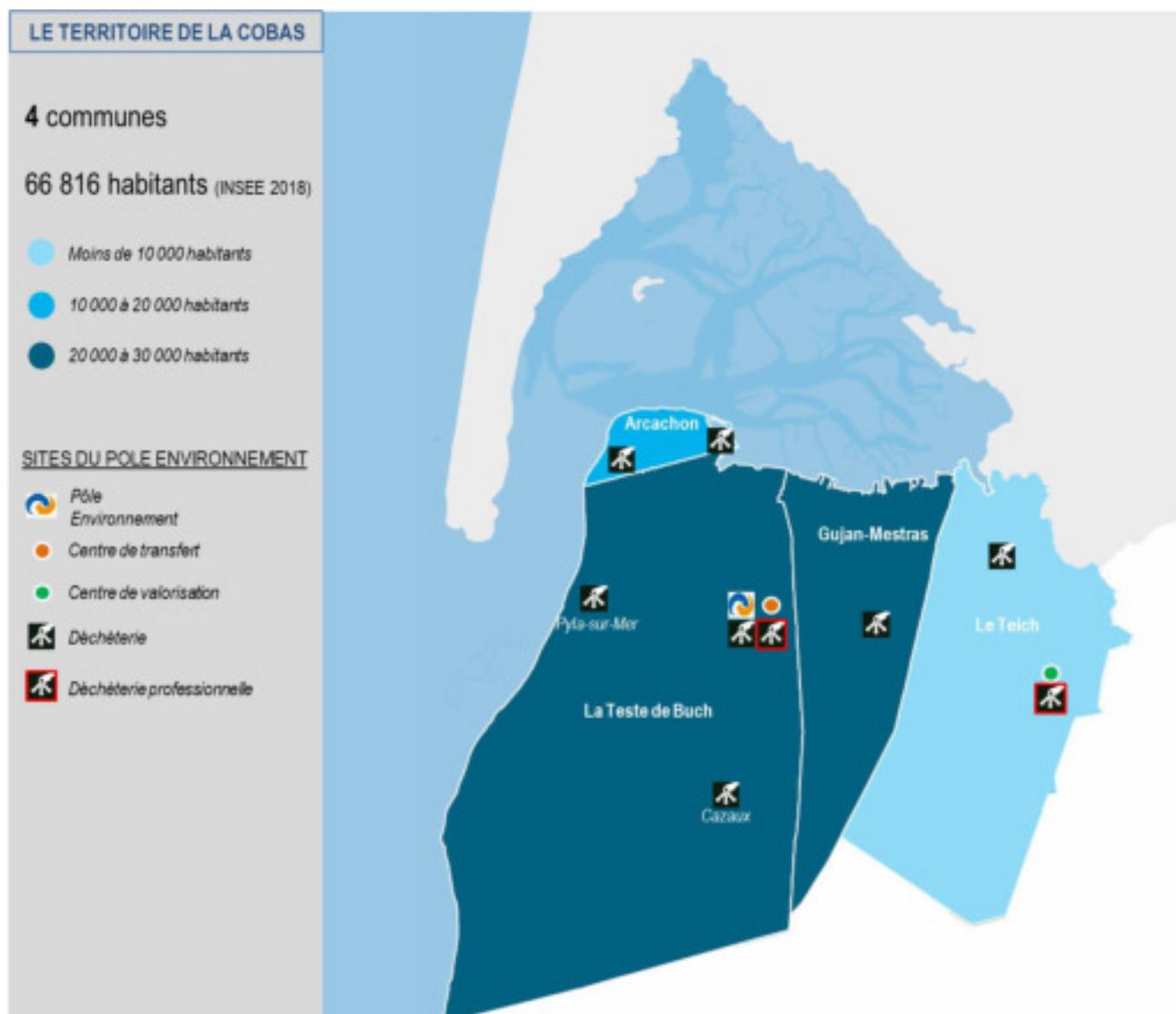
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE 45

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA).....	45
2. LA COLLECTE DES DECHETS DE JARDIN EN PORTE-A-PORTE.....	47
3. LA COLLECTE EN DECHETERIES	48
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES (DMA)	50
5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS	51
6. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2018.....	52

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS..... 53

SYNTHESE ET CHIFFRES-CLES

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS



Remarques :

- **Population de référence** : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre environ 66 800 habitants en hiver. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF¹, soit **83 654 habitants en 2018**.

Les données de ce rapport sont calculées à partir de la population DGF.

¹ Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

2. LES FAITS MARQUANTS EN 2018

a. Faits marquants en matière d'organisation du service public de gestion des déchets ménagers

L'organisation du service public de gestion des déchets ménagers n'a pas connu de modifications significatives en 2018.

b. Faits marquants pour les installations du service public de gestion des déchets ménagers

Les services du Pôle Environnement ont emménagé dans leurs nouveaux locaux au cours du 1^{er} trimestre 2018, regroupant sur un même site les différents services opérationnels et administratifs, et offrant aux agents de meilleures conditions de travail.

Les travaux de rénovation et/ou mise aux normes des installations se sont poursuivis en 2018 avec notamment la mise en œuvre d'une clôture occultante à la déchèterie de Cazaux et d'un éclairage extérieur au point vert d'Arcachon.

Enfin, la COBAS a lancé une étude sur la réhabilitation du centre de transfert et de la déchèterie de la Teste.

c. Faits marquants en matière de réduction de déchets

Le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2018-2023 a été adopté par délibération du Conseil Communautaire le 6 avril 2018.

Ce programme a pour objectif de respecter a minima les objectifs nationaux définis par la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), ce qui se traduit sur le territoire de la COBAS par une baisse des déchets ménagers et assimilés (DMA) d'environ 19 kg/hab./an sur la période 2018-2023.

- | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Objectif du PLPDMA : - 19 kg/hab./an➤ Déchets ménagers et assimilés en 2023 : 606 kg/hab. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

En 2018, le 1^{er} challenge « familles presque zéro déchets » a été lancé sur le territoire de la COBAS, réunissant 13 familles. Ce challenge, qui vise à accompagner les participants dans la mise en œuvre quotidienne d'actions permettant de réduire la quantité de déchets produits, se termine en juin 2019.

Enfin, la COBAS a également démarré en 2018 une étude concernant la gestion des biodéchets chez les gros producteurs collectés dans le cadre de la redevance spéciale. La restitution finale de cette est fixée en mai 2019.

d. Faits marquants concernant la collecte des déchets ménagers

Le Pôle Environnement a continué en 2018 sa politique de renouvellement du parc de véhicules destinés à la collecte ou au transport des déchets, avec l'acquisition de 2 bennes à ordures ménagères (BOM) et d'1 polybenne.

Les services du Pôle Environnement ont recensé en 2018 l'ensemble des marches arrières réalisées lors de la collecte en porte-à-porte, en vue de la suppression de ces points noirs courant 2019.

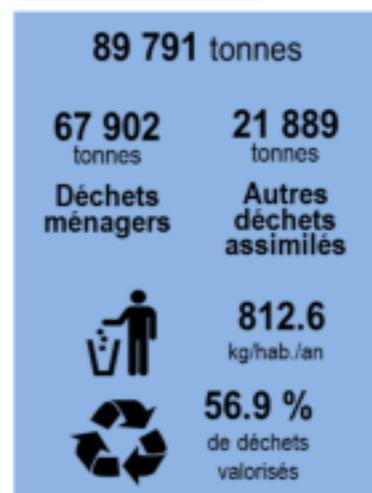
A la déchèterie d'Arcachon, un compacteur à cartons a été installé afin d'augmenter les capacités de collecte de ce flux et d'optimiser les opérations de transport.

Enfin, l'installation de conteneurs enterrés s'est poursuivie en 2018, avec la mise en place de 7 nouvelles bornes enterrées ce qui porte le parc actuel à 62 bornes enterrées.

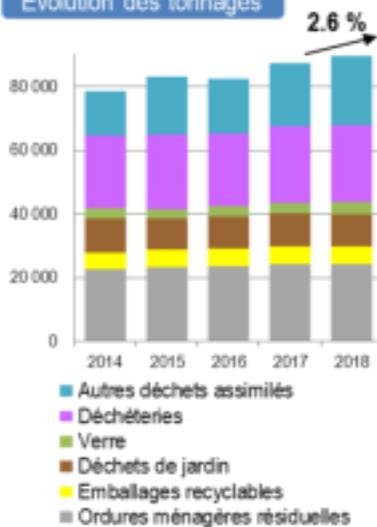
3. LA GESTION DES DECHETS EN 2018

LA GESTION DES DECHETS

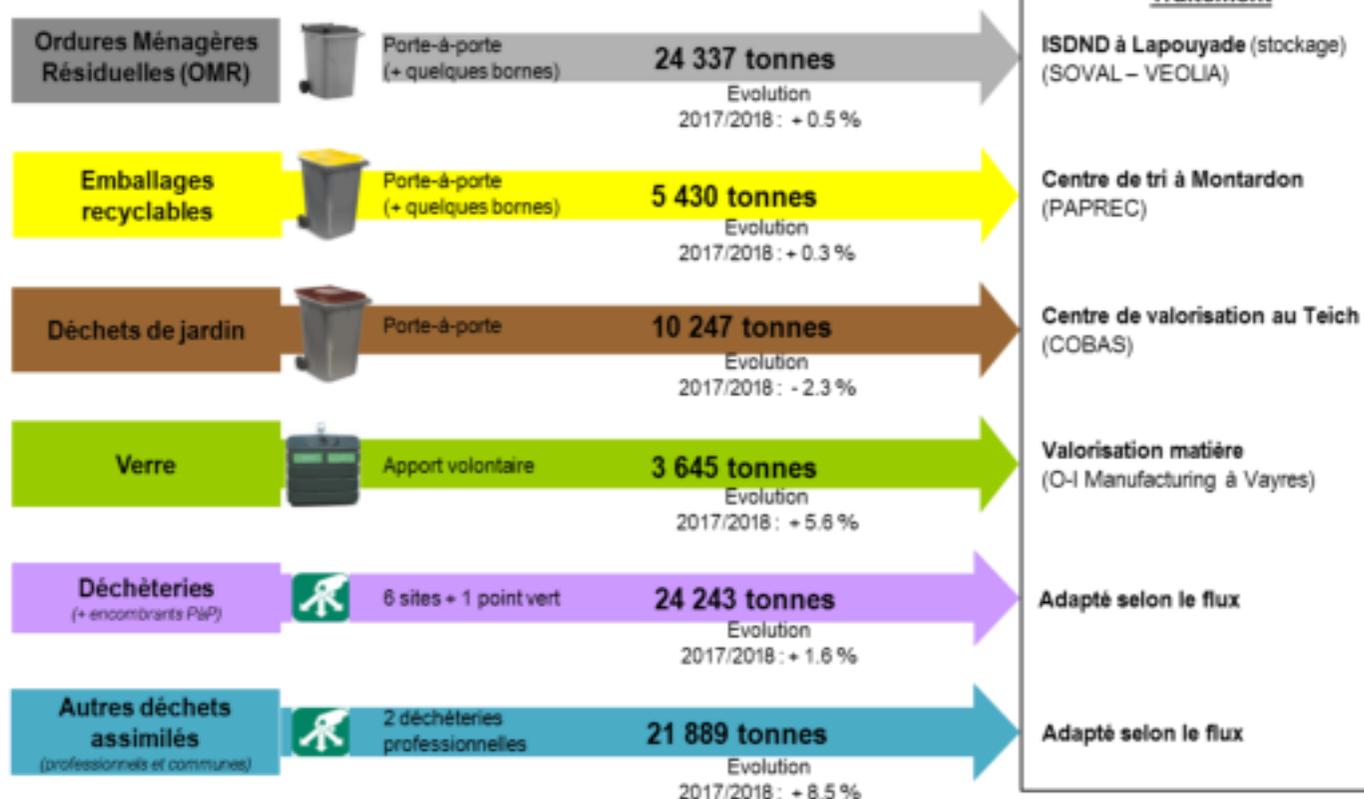
Production annuelle



Evolution des tonnages



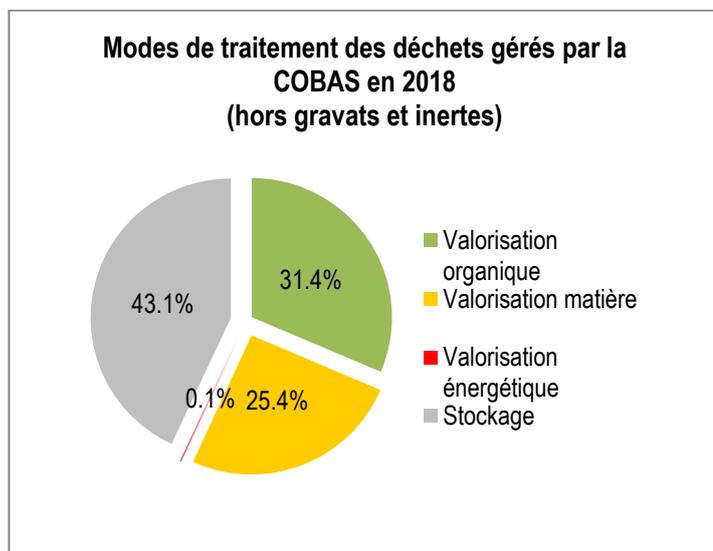
Répartition des déchets par flux



4. LES MODES DE TRAITEMENTS EN 2018

Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS (hors gravats et inertes) est de 56,9 %.

Le stockage des déchets est le principal mode de traitement des déchets pris en charge par la COBAS (43,1 % des tonnages). La valorisation organique et la valorisation matière des déchets représentent respectivement 31,4 % et 25,4 % des tonnages.



La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe :

- un taux de valorisation matière des déchets non dangereux non inertes de 55% en masse à l'horizon 2020, et de 60% à l'horizon 2025.
- de réduire de 30% les quantités de déchets non dangereux non inertes à l'horizon 2020, par rapport aux quantités de 2010, et de 50% en 2025.

5. LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS EN 2018

a. Fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 14,97 M€, et est en légère hausse : + 3 % par rapport à l'année 2017.

Les recettes de fonctionnement (17,41 M€) ont augmenté de 2 %, ce qui est principalement lié à la hausse des recettes provenant de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente 76 % des recettes de fonctionnement.

b. Investissement

Les dépenses d'investissement (4,20 M€) ont fortement diminué en 2018 (- 27 %), ce qui est principalement lié à la fin des travaux de construction du Pôle Environnement sur 2017.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 5,84 M€ en 2018.

c. Bilan financier

L'année 2018 s'achève avec un bénéfice de 3,90 M€ sur l'exercice.

DESCRIPTION DU SERVICE

1. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

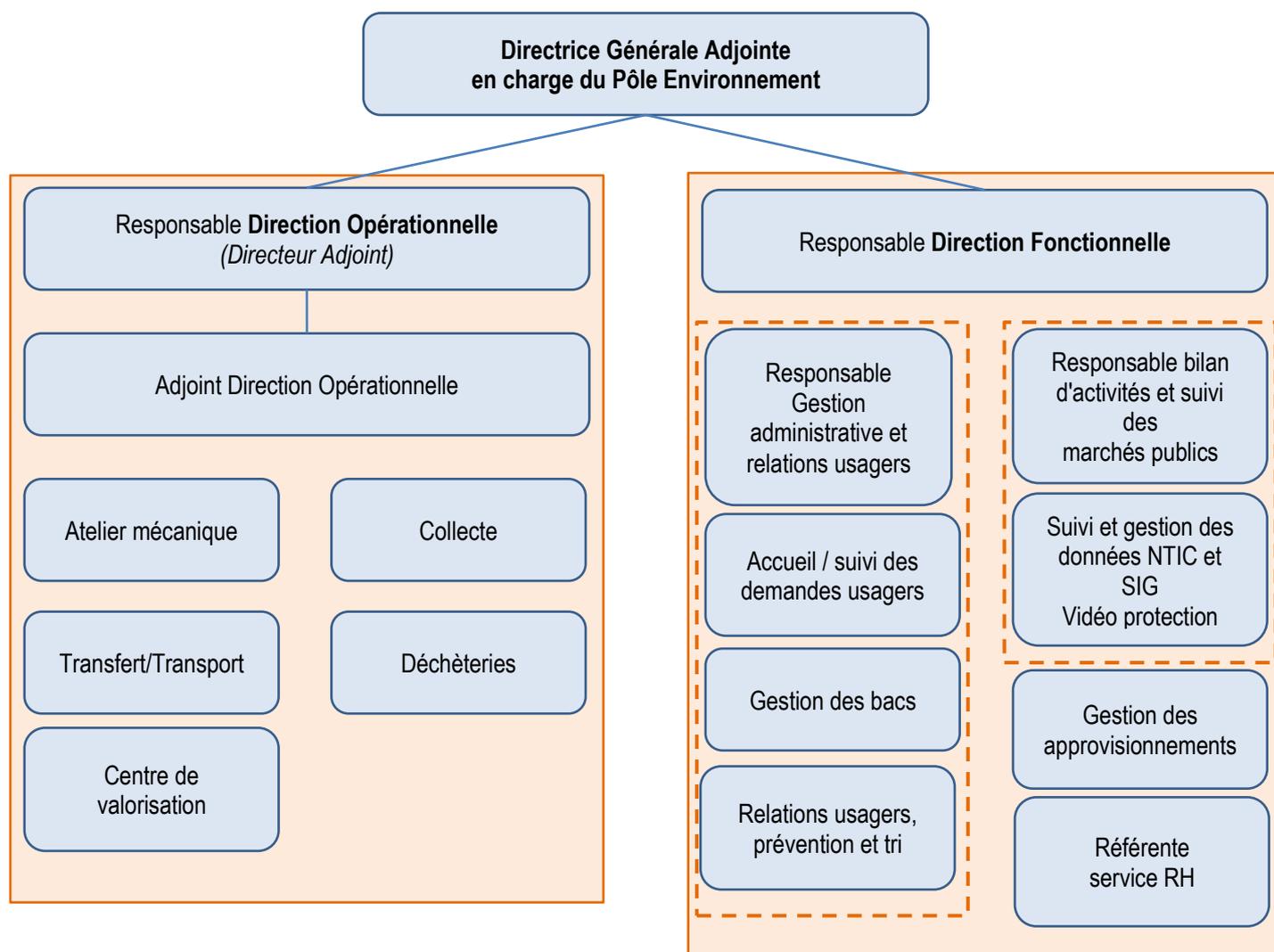
La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

Le traitement est assuré selon le flux concerné **en régie directe** (centre de valorisation des déchets au Teich) **ou par des prestataires privés**, sous forme de marchés de prestations.

2. L'ORGANIGRAMME DU SERVICE



3. L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Les ressources humaines

→ Effectifs du Pôle Environnement

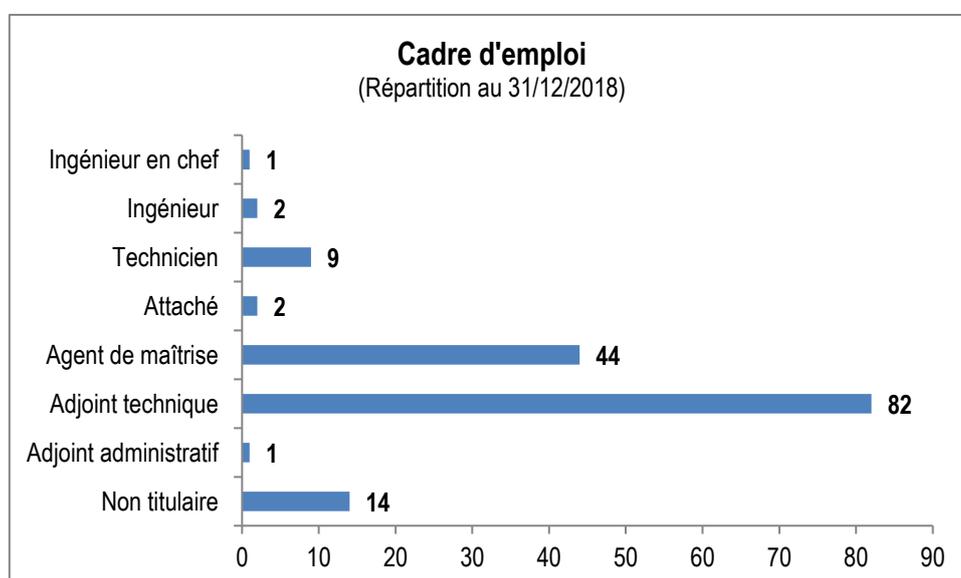
Au 31 décembre 2018, le Pôle Environnement comprend 155 agents (en incluant la référente du service RH), dont 141 agents titulaires.



149 hommes
Soit 96 % des effectifs



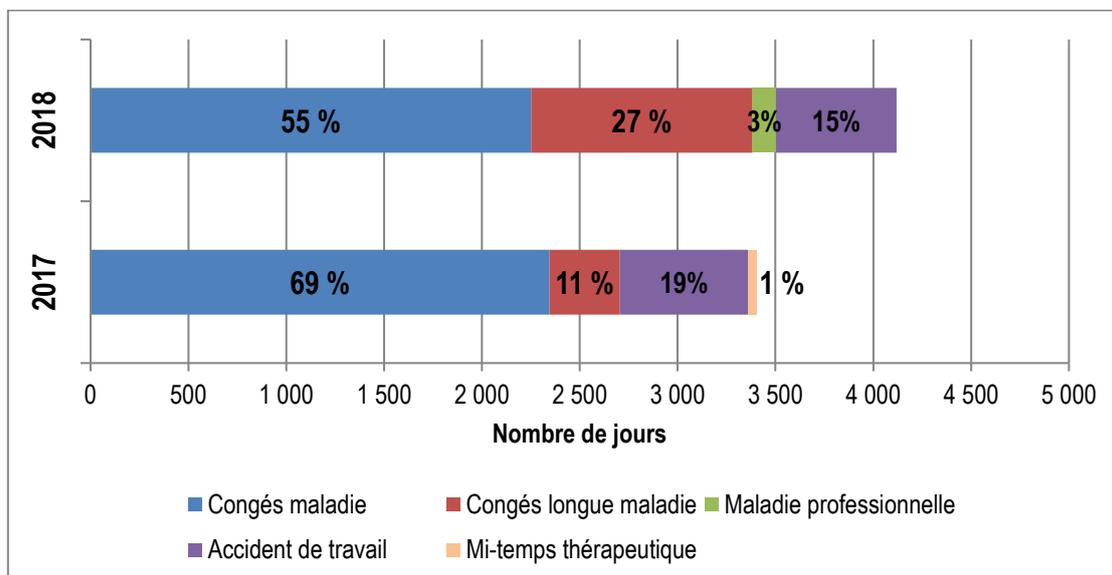
6 femmes
Soit 4 % des effectifs



→ Absentéisme

Le nombre total de jours d'absentéisme a augmenté significativement entre 2017 et 2018 (+ 21 %), avec une forte hausse du nombre de « congés longue maladie ».

Type d'arrêt	2017	2018	Evolution
Congés maladie	2 345	2 251	- 4%
Congés longue maladie	360	1 132	214%
Maladie professionnelle	0	120	-
Accident de travail	655	616	- 6%
Mi-temps thérapeutique	44.5	0	- 100%
Total	3 405	4 119	+ 21%



b. L'hygiène, la prévention et la sécurité au travail

→ Actions menées en 2018

La direction du Pôle Environnement est engagée dans une démarche santé / sécurité qui vise à améliorer les conditions de travail des agents du Pôle.

En 2018, les priorités ont notamment portés sur :

- la réalisation d'un diagnostic « amiante » à la déchèterie de la Teste ;
- le travail sur les rues et impasses collectées en mini-benne pour limiter les marches arrières ;
- la poursuite de l'amélioration continue de la communication entre les agents et la hiérarchie avec
 - une réunion semestrielle de tous les services du Pôle en présence du Directeur Général des Services, de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction du Pôle Environnement ;
 - une réunion trimestrielle entre les représentants des agents du service « collecte » et la Direction du Pôle Environnement.

Outre ces actions répondant aux priorités identifiées chaque année, la Direction du Pôle Environnement mène au quotidien un travail de fond pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail des agents, avec des actions telles que :

- le renouvellement du parc de véhicules pour offrir le meilleur confort possible ;
- l'adaptation des EPI selon les remontées des agents.

→ Evolution des accidents de travail

Le nombre d'accidents de travail a significativement augmenté entre 2017 et 2018 (+ 43%).

	2017	2018	Evolution
Nb d'accidents sans arrêt	6	16	167%
Nb d'accidents avec arrêt	29	34	17%
Total	35	50	43%

c. La formation

En 2018, 111 agents du Pôle Environnement ont suivi une formation, ce qui correspond à une durée globale de 328 jours de formation.

Le détail des formations suivies est présenté ci-après.

Intitulé de la formation	Nombre d' agents	Nombre de jours
Formation « Gestes et Postures »	5	5
Gestion des conflits, de la violence et de l'agressivité	2	6
FCO	7	35
Amiante «Cumul de Fonction»	1	5
CACES R 372 « Engins de chantier »	6	15
Formation continue «Assistant de Prévention»	2	4
Formation « Manipulation extincteur »	9	9
Formation « Sauveteurs Secouristes du Travail »	64	192
Formation « Anticiper et gérer les conflits »	9	27
FIC obligatoire CNFPT	6	30
TOTAL	111	328

INDICATEURS TECHNIQUES

1. L'ORGANISATION DE LA COLLECTE

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 (C2 du 14/07 au 31/08) Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : selon demandes	Stockage (ISDND à Lapouyade – SOVAL VEOLIA Propreté)
Déchets recyclables (hors verre)	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : C2	Valorisation matière (Centre de tri à Montardon – PAPREC Sud-Ouest)
Déchets de jardin	Porte-à-porte , en bacs	Individuel uniquement : C1	Valorisation organique (Centre de valorisation au Teich - COBAS)
Verre	Apport volontaire , en colonnes aériennes ou enterrées.	Selon le taux de remplissage	Valorisation matière (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
Encombrants	Porte-à-porte , sur appel téléphonique. Dépôt des objets sur le trottoir.	Collecte sur rendez-vous	Stockage (ISDND à Aire sur l'Adour – TERRALIA Groupe PAPREC) Valorisation matière des DEEE (OCAD3E)
Déchets des déchèteries	6 déchèteries et 1 point vert pour les ménages 2 déchèteries professionnelles	Ouverture toute l'année selon les horaires définis dans le règlement de collecte	Exutoire selon flux

⁽¹⁾ Redevance spéciale, manifestations.

2. LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PREVENTION ET DU TRI

Chiffres clés 2018

Le service « relations usagers » en 2018, c'est :

Plus de **5 531** usagers sensibilisés en porte-à-porte

Plus de **1 217** interventions en résidences

Près de **2 520** élèves rencontrés (maternelles et primaires principalement)

Participation à plus d'une dizaine de manifestations locales.

Des ateliers et des stands lors de la **semaine européenne de réduction des déchets** (SERD) et lors de la **semaine européenne du développement durable** (SEDD).

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des déchets valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du Pôle Environnement développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
Tout public	Conférences de presse, campagnes de communication, émissions radio, manifestation locales, ...
Usagers	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, ...
Scolaires	Animations dans les écoles, collèges et lycées et organisation de visites

Le détail des interventions du service « relations usagers » est présenté en annexe.

3. LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

a. La gestion du matériel roulant

La gestion du matériel roulant est assurée par l'atelier mécanique, qui se charge de l'entretien et des petites réparations. L'équipe de l'atelier mécanique comprend également un chaudronnier qui réalise des opérations de maintenance variées (caissons des déchèteries notamment).



Parc de véhicules composé de :

21 bennes de collecte

3 mini-bennes

12 polybennes et 2 camions grue

22 VUL

33 VL

Plus de 378 561 km parcourus par les bennes de collecte

= 9,5 tours du monde

Plus de 307 000 km parcourus par les polybennes

= 7,5 tours du monde



1 240 interventions/réparations réalisées

b. La gestion des bacs

Le service « Gestion des bacs » du Pôle Environnement assure les opérations de maintenance et de livraison des bacs roulants (remplacement des bacs cassés ou volés, et ajout de bacs pour les nouveaux foyers).

Chiffres clés 2018



Environ 119 000 bacs sur le territoire



5 388 interventions réalisées

+ 16 % par rapport à 2017

Livraisons : 72 % des interventions

Réparations : 28 % des interventions

4 957 bacs distribués

+ 15 % par rapport à 2017

Bacs OMR : 25 %

Bacs Déchets recyclables : 25 %

Bacs Déchets de jardin : 35 %

Bacs Redevance spéciale : 15 %

3 256 bacs sortis du parc

+ 21 % par rapport à 2017

Bacs « hors service » : 52 %

Bacs volés : 9 %

Bacs « avalés » lors d'une collecte : 39 %

Par ailleurs, l'installation de conteneurs enterrés s'est poursuivie en 2018, avec la mise en place de 7 nouvelles bornes enterrées ce qui porte le parc actuel à 62 bornes enterrées.

c. La collecte des déchets ménagers et assimilés

Chiffres clés 2018

67 902 tonnes soit **812,6 kg/hab.**
soit une hausse de 465 tonnes (+ 0,7 %)
soit une baisse de - 16,9 kg/hab.

2017 : 67 437 tonnes, 829.5 kg/hab.

→ La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles

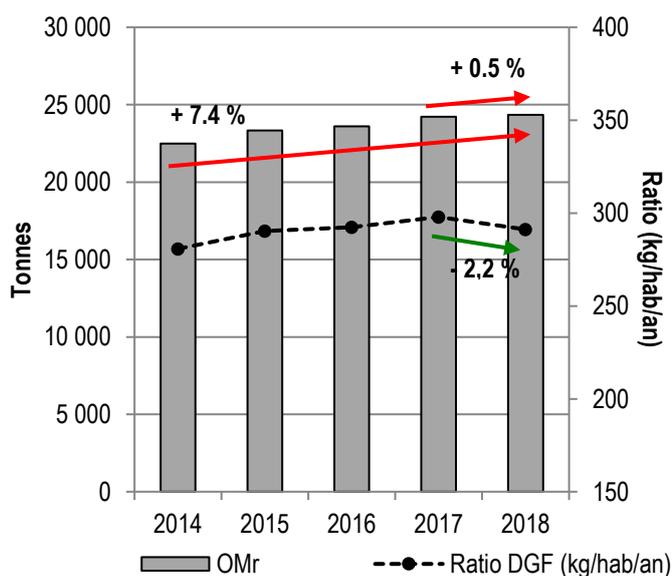
Chiffres clés 2018



24 337 tonnes soit **291,2 kg/hab.**
Moyenne nationale : 269 kg/hab.an

2017 : 297,9 kg/hab.

Evolution des tonnages d'OMr collectés



Avec les actions de communication et la mise en œuvre du programme de prévention des déchets, la production d'ordures ménagères résiduelles a légèrement augmenté entre 2017 et 2018 (+ 0,5 %).

Cette hausse s'explique notamment par la croissance démographique positive du territoire et sa forte attractivité touristique. On observe en effet au cours de la saison estivale une augmentation de près de 50 % des tonnages d'OMr collectés.

Néanmoins, la production OMr par habitant a diminué entre 2017 et 2018 (- 2,2 %), pour la 1^{ère} fois depuis 2014.

En 5 ans, la production des OMr a augmenté de 7,4 %, représentant une hausse de près de 11 kg/hab.

→ **La collecte sélective des déchets recyclables**

Chiffres clés 2018

9 075 tonnes soit 108,6 kg/hab.



5 430 tonnes
65 kg/hab.

Moyenne nationale :
47 kg/hab.an

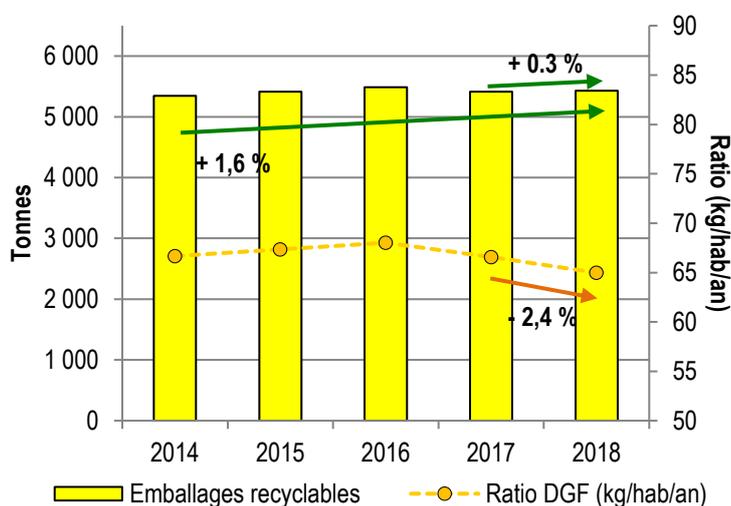
3 645 tonnes
43,6 kg/hab.

Moyenne nationale :
29 kg/hab.an



2017 : 109 kg/hab.

Evolution des tonnages d'emballages recyclables collectés

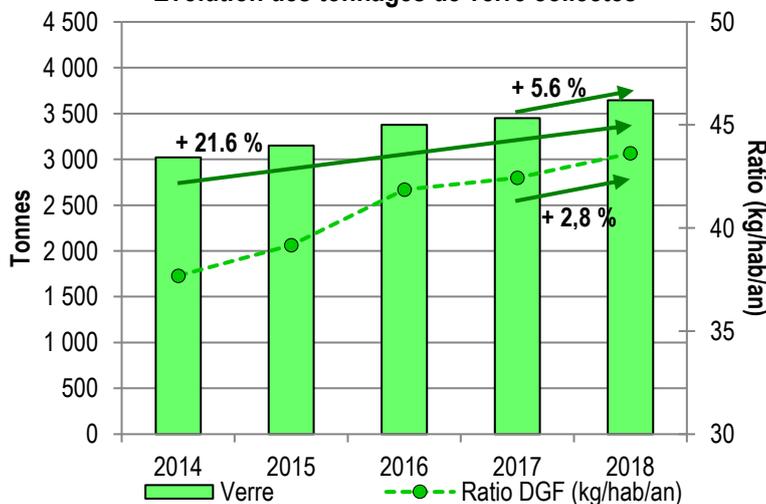


La collecte sélective des emballages recyclables a légèrement augmenté entre 2017 et 2018 (+ 0,3 %).

Néanmoins, la quantité d'emballages recyclables collectés par habitant a diminué de 2,4 % en 2018.

En 5 ans, la collecte sélective des emballages recyclables progresse avec une augmentation de 1,6 % des tonnages collectés.

Evolution des tonnages de verre collectés



La collecte du verre est en forte progression entre 2017 et 2018, avec une augmentation des tonnages de 5.6 %.

En 5 ans, le tonnage de verre collecté a augmenté de 21.6 %, représentant une hausse de plus de 5.9 kg/hab.

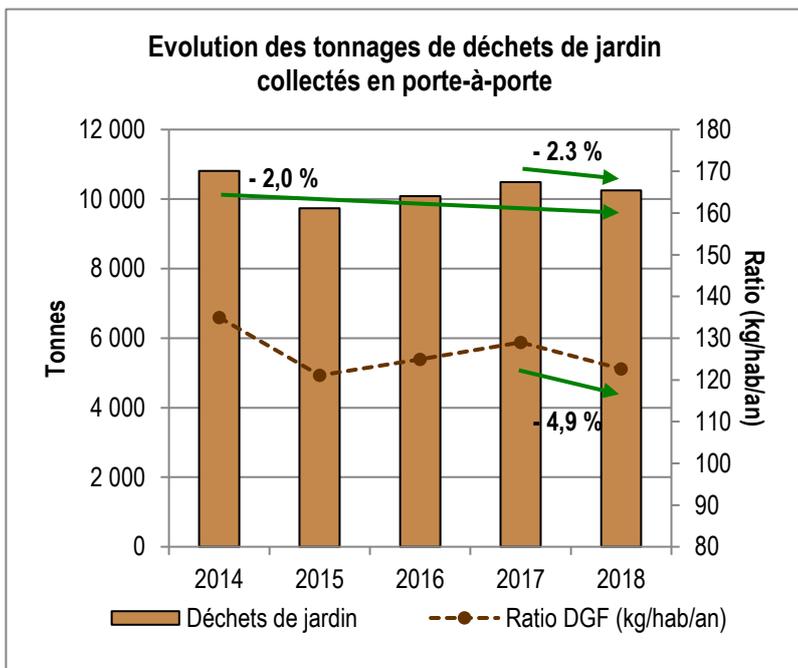
→ **La collecte des déchets de jardin**

Chiffres clés 2018



10 247 tonnes soit **122,6 kg/hab.**

2017 : 129 kg/hab.



Le tonnage de déchets de jardin collectés, qui varie fortement en fonction des conditions météorologiques, a diminué de 2,3 % entre 2017 et 2018.

En 5 ans, la quantité des déchets de jardin collectés a diminué de 2,0 %, représentant une baisse de plus de 12 kg/hab.

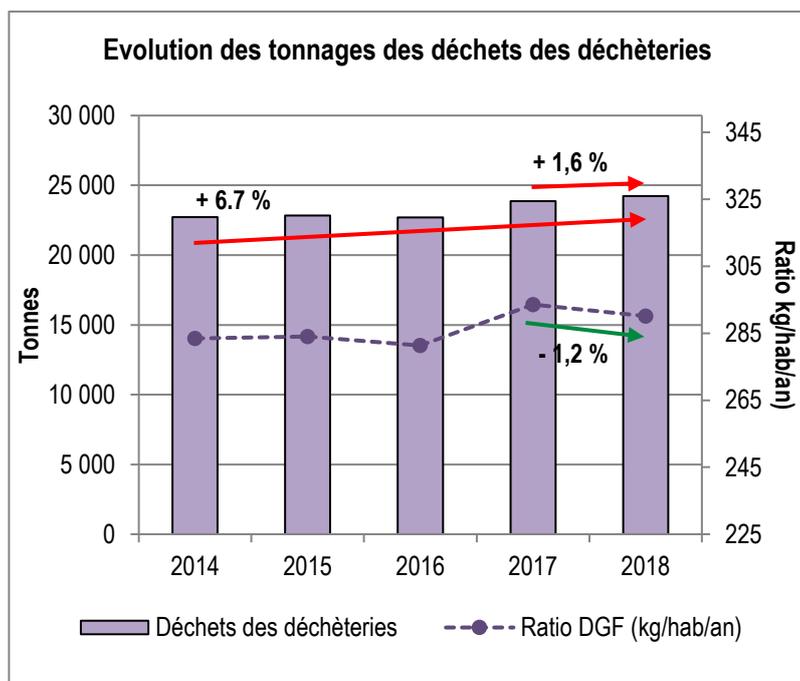
→ **La collecte en déchèteries**

Chiffres clés 2018



24 243 tonnes soit **290,1 kg/hab.**
Moyenne nationale : 204 kg/hab.an

2017 : 293.6 kg/hab.



Le tonnage des déchets collectés en déchèteries a augmenté de 1,6 % entre 2017 et 2018. Toutefois, la quantité de déchets des déchèteries collectés par habitant a diminué de 1,2 %.

L'augmentation observée s'explique notamment sur les apports :

- des DNV (+ 648 t)
- des DEA (mobilier) (+ 407 t)

En 5 ans, la quantité des déchets collectés en déchèteries a augmenté de 6,7 %, représentant une hausse de 22,6 kg/hab.

→ **La collecte des encombrants sur rendez-vous**

La collecte des encombrants est réalisée à la demande, au fur et à mesure des inscriptions, sur rendez-vous, pris directement avec l'utilisateur.

La collecte est effectuée en journée les mardis et jeudis à l'aide d'un véhicule utilitaire de 20 m³ équipé d'un hayon. Les déchets collectés sont déposés dans la déchèterie la plus proche et triés pour permettre leur valorisation.

Le Pôle Environnement a développé un logiciel pour le suivi des demandes de collecte des encombrants (coordonnées des usagers, prise de rendez-vous, déchets déposés, ...). En 2018, le Pôle Environnement a réalisé 2 874 collectes d'encombrants.

Nombre de collectes / commune	2018
Arcachon	932
Gujan-Mestras	704
La Teste de Buch	1 126
Le Teich	112
Total	2 874

d. La collecte des autres déchets assimilés

Chiffres clés 2018

21 889 tonnes
soit une augmentation de 1 804 tonnes (+ 9 %)

2017 : 20 084 tonnes

→ La collecte en déchèteries professionnelles

Chiffres clés 2018



Déchèterie professionnelle de La Teste :
12 067 tonnes

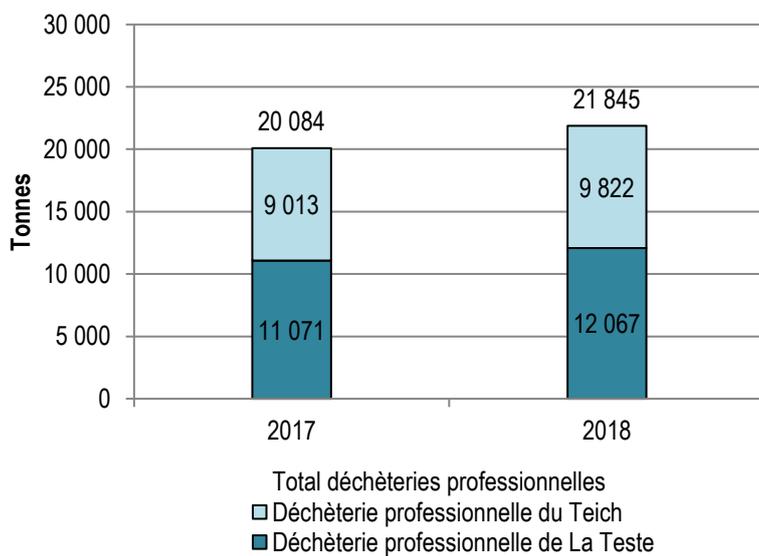
+ 9 % par rapport à 2017

Déchèterie professionnelle du Teich :
9 822 tonnes

+ 9 % par rapport à 2017

2017 : 20 084 tonnes

Evolution des tonnages de déchets collectés en déchèteries professionnelles



Le tonnage des déchets collectés en déchèteries professionnelles a augmenté de 9 % entre 2017 et 2018.

L'augmentation observée à la déchèterie de La Teste s'explique principalement sur les apports :

- des déchets non valorisable (+ 507 t)
- du bois A et B (+ 171 t)

L'augmentation observée à la déchèterie du Teich s'explique notamment sur les apports :

- des souches (+ 222 t)
- des déchets non valorisables (+ 185 t)

→ **Les autres déchets assimilés divers**

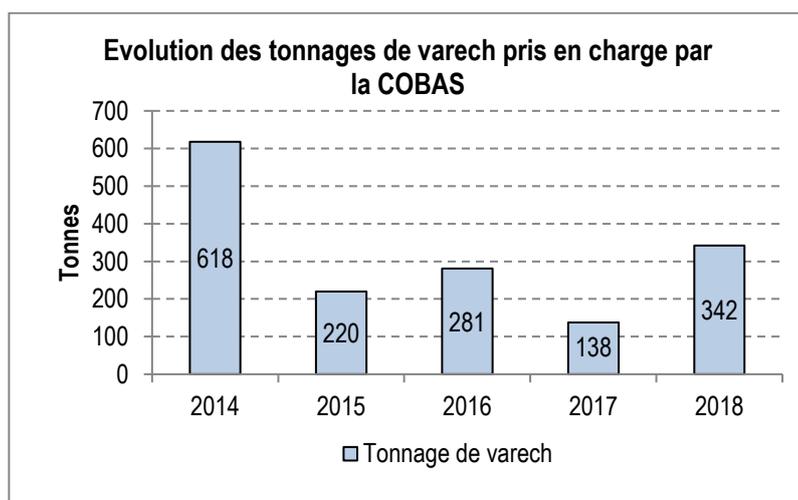
Chiffres clés 2018

342 tonnes de déchets divers

2017 : 138 tonnes

Il s'agit des déchets divers générés par les communes du territoire et dont la gestion est prise en charge par la COBAS.

La collecte du varech :



Le tonnage de varech collecté par les services communaux est très variable d'une année sur l'autre, et a augmenté de 148 % entre 2017 et 2018 (+ 240 tonnes).

4. LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Chiffres clés 2018

80 051 tonnes de déchets traitées (hors déchets inertes)
Soit une augmentation de 2 460 tonnes (+ 3 % par rapport à 2017)

56,9 % des déchets envoyés vers une filière de valorisation

2017 : 77 591 tonnes traitées (hors déchets inertes) ; taux de valorisation : 57,5 %

a. La valorisation matière

La valorisation matière est un mode de traitement des déchets visant à introduire les matériaux provenant de déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Chiffres clés 2018

20 351 tonnes
Soit une hausse de 896 tonnes (+ 5 % par rapport à 2017)

25,4 % des tonnages traités par la COBAS

2017 : 19 455 tonnes ; 25,1 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes sélectives

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Emballages recyclables	Centre de tri à Montardon PAPREC Sud-Ouest	5 413	5 430	+ 0,3 %
Verre	Site de valorisation à Vayres O I Manufacturing	3 451	3 645	+ 5,6 %
TOTAL		8 864	9 075	+ 2,4 %

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Bois (A + B)	EGGER Panneaux et Décors	2 474	2 185	- 11.7%
Ferraille	CAPY	1 085	1 016	- 6.4%
Cartons	PAPREC Sud-Ouest	725	767	5.8%
DEEE	OCAD3E	686	739	7.7%
DEA	Eco-mobilier	1 804	2 209	22.45%
Souches	PERROU & FILS	219	109	-50.2%
Textiles	Le Relais Gironde	126	136	7.9%
Huiles minérales	SEVIA VEOLIA	35	34	-2.9%
Huiles alimentaires	SUEZ Organique	5.7	5.8	1.8%
Batteries	SUEZ RV SUD OUEST	15	15	0 %
Piles	Corepile	4.5	3.7	-17.8%
TOTAL		7 179	7 219	0.6 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Bois (A + B)	EGGER Panneaux et Décors	2 374	2 701	13.8%
Ferraille	CAPY	68	73	7.4%
Cartons	PAPREC Sud-Ouest	200	234	17%
Souches	PERROU & FILS	736	1 014	37.8%
TOTAL		3 378	4 022	19,1 %

b. La valorisation biologique

La valorisation biologique désigne l'ensemble des modes de gestion et de valorisation des déchets biodégradables (déchets alimentaires, déchets verts, ...). Les déchets biodégradables peuvent être valorisés via 2 grands modes de traitement : le compostage et la méthanisation.

Chiffres clés 2018

25 137 tonnes
Soit une augmentation de 109 tonnes

31,4 % des tonnages traités par la COBAS

2017 : 25 028 tonnes ; 32,3 % des tonnages.

→ **Les produits issus des collectes en porte-à-porte**

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Déchets de jardin	COBAS - Centre de valorisation	10 485	10 247	-2,3 %
TOTAL		10 485	10 247	-2.3 %

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	7 322	7 429	1,5 %
TOTAL		7 323	7 429	1,5 %

→ **Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)**

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Déchets verts	COBAS - Centre de valorisation	7 084	7 119	0,5 %
Varech	SVABA	138	342	147,9%
TOTAL		7 222	7 461	3,3 %

c. La valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur émise lors du traitement des déchets (incinération principalement) et à valoriser celle-ci pour des applications directes ou pour produire de l'électricité.

Chiffres clés 2018

88 tonnes
Stable par rapport à 2017

0,1 % des tonnages traités par la COBAS

2017 : 90 tonnes ; 0,1 % des tonnages.

→ **Les produits issus des déchèteries**

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
DDS	EcoDDS	64	64	0 %
DDS (hors EcoDDS)	PENA Environnement	26	24	- 7.7 %
TOTAL		90	88	- 2.2 %

e. L'élimination en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)

L'enfouissement consiste à stocker les déchets non valorisables dans des conditions contrôlées afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.

Chiffres clés 2018

34 475 tonnes

Soit une augmentation de 1 457 tonnes

43,1 % des tonnages traités par la COBAS

2017 : 33 0182 tonnes ; 42,6 % des tonnages.

→ Les produits issus des collectes en porte-à-porte

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
OMR	SOVAL VEOLIA (Lapouyade)	24 220	24 337	0,5 %
TOTAL		24 220	24 337	0,5 %

→ Les produits issus des déchèteries

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Déchets non valorisables	PAPREC Sud-Ouest (Aire sur l'Adour)	3 441	4 089	18,8 %
TOTAL		3 441	4 089	18,8 %

→ Les produits issus des déchets assimilés (professionnels et communes)

Flux	Traitement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Variation 2017/2018
Déchets non valorisables	PAPREC Sud-Ouest + SOVAL VEOLIA	5 357	6 049	12,9 %
TOTAL		5 357	6 049	12,9 %

INDICATEURS FINANCIERS

Chiffres clés 2018

Dépenses du service : Soit - 5 % par rapport à 2017	19,17 M€
Recettes du service : Soit + 11 % par rapport à 2017	22,07 M€
Résultat de l'exercice 2018 : Résultat 2017 : - 0,42 M€	+ 2,10 M€

1. LE FONCTIONNEMENT

Chiffres clés 2018

Dépenses de fonctionnement :	14,97 M€
Soit + 3 % par rapport à 2017	
Recettes de fonctionnement :	17,41 M€
Soit + 2 % par rapport à 2017	
Résultat 2018 en fonctionnement :	+ 2,45 M€
Résultat 2017 : + 2,57 M€	

a. Détail et évolution des principaux postes de dépense de fonctionnement

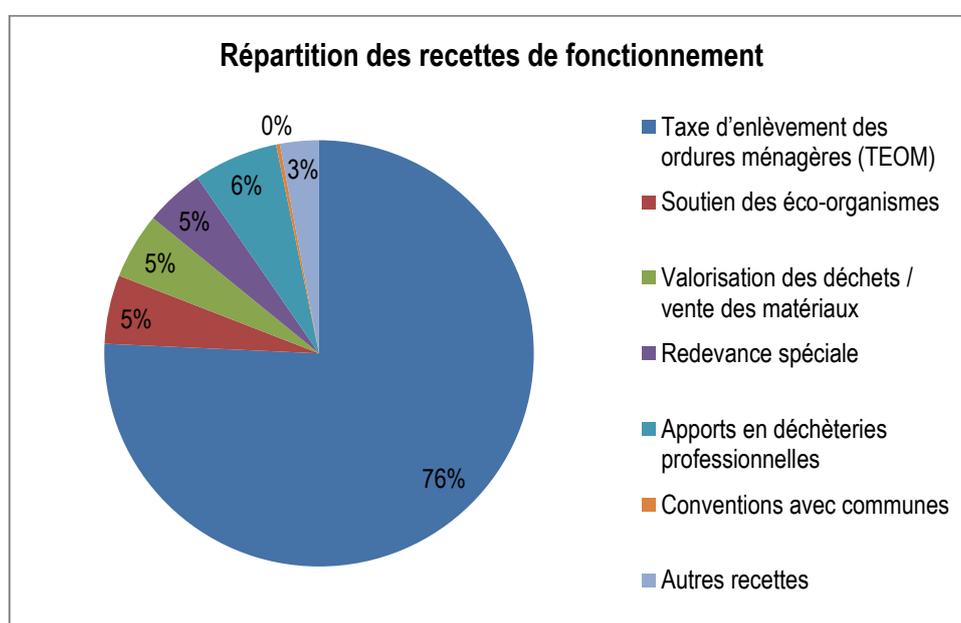
Dépenses de fonctionnement	2017	2018	Variation 2017/2018
Charges de personnel	6,89 M€	6,88 M€	=
Marchés et prestations de services (hors atelier mécanique)	4,58 M€	4,89 M€	+ 7 %
Carburant	0,51 M€	0,55 M€	+ 8 %
Entretien/maintenance des véhicules et engins	0,35 M€	0,36 M€	+ 3 %
Assurances	0,30 M€	0,32 M€	+ 7 %
Loyer du centre de valorisation	0,13 M€	0,13 M€	=
Petits équipements et vêtements de travail	0,16 M€	0,16 M€	=
Eau et électricité	0,08 M€	0,08 M€	=
Maintenance des sites	0,16 M€	0,11 M€	- 3 %
Autres divers	0,17 M€	0,24 M€	+ 40 %
Remboursement d'intérêts d'emprunts	0,04 M€	0,06 M€	+ 50 %
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1,12 M€	1,18 M€	+ 5 %
TOTAL	14,49 M€	14,97 M€	+ 3 %

Commentaires :

- La hausse des dépenses de fonctionnement (+ 0,48 M€ entre 2017 et 2018) est principalement due à la hausse des dépenses liées aux marchés et prestations de services (traitement des déchets en particulier) et à la hausse des dépenses en carburant.

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2017	2018	Variation 2017/2018
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	12,75 M€	13,19 M€	+ 3,4 %
Soutien des éco-organismes	1,19 M€	0,91 M€	- 24 %
Valorisation des déchets / vente des matériaux	0,86 M€	0,87 M€	+ 1 %
Redevance spéciale	0,94 M€	0,78 M€	- 17 %
Apports en déchèteries professionnelles	0,92 M€	1,11 M€	+ 40 %
Conventions avec communes	0,06 M€	0,05 M€	- 17 %
Subventions	-	-	=
Autres recettes	0,48 M€	0,51 M€	+ 6,3 %
TOTAL	17,06 M€	17,41 M€	+ 2,1 %

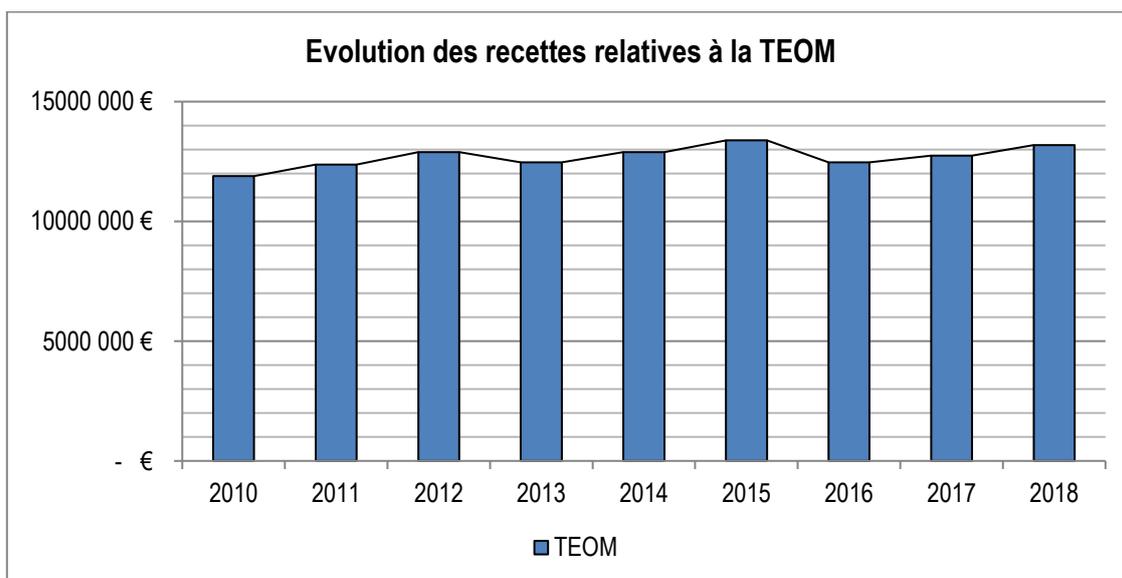


Commentaires :

- Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente plus de 75 % des recettes de fonctionnement.
- La hausse des recettes de fonctionnement (+ 2,1 % entre 2017 et 2018) est principalement due à la hausse du montant de la TEOM ainsi qu'à l'augmentation des apports en déchèterie professionnelle, permettant de compenser la diminution des soutiens des éco-organismes notamment.
- Le montant des recettes permet de dégager un bénéfice de 2,45 M€ sur la section « fonctionnement ».

→ **La TEOM**

En 2018, la TEOM représente 13,19 M€HT. Les recettes relatives à la TEOM sont en augmentation de 3,4 % entre 2017 et 2018.



→ **La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers**

Fin 2018, 1 871 professionnels ont contractualisé avec la COBAS pour la gestion de leurs déchets d'activité (assimilés aux ordures ménagères).

Le service est financé par la TEOM et complété par la redevance spéciale pour les plus gros producteurs.

Le montant de la **redevance spéciale** à percevoir en 2018 s'élève à 848 093 €, soit une baisse de 1,2 % entre 2017 et 2018.

	Montant 2017	Montant 2018	Variation 2017/2018
Redevance spéciale	858 688 €	848 093 €	- 1,2 %

→ **Les recettes issues des apports en déchèteries professionnelles**

En 2018, le montant des recettes issues des apports en **déchèteries professionnelles** s'élèvent à 1,11 M€ (contre 0,92 M€ en 2017), soit une hausse de 40 % entre 2017 et 2018.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** pour l'élimination des déchets municipaux représentent une recette de 84 211 € en 2018 (contre 58 238 € en 2017), soit une hausse de 45 % entre 2017 et 2018.

→ **Les aides perçues**

En 2018, le montant des soutiens des éco-organismes s'élève à 0,91 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.

Eco-organisme	Montant 2017	Montant 2018	Variation 2017/2018
CITEO Emballages (Barème F + SDD)	927 753 €	784 306 € (*)	- 15 %
Eco-mobilier	53 237 €	56 361 €	+ 6 %
EcoDDS	6 663 €	6 702 €	=
CITEO Papiers	76 629 €	(**)	-
OCAD3E	53 235 €	58 482 €	+ 10 %
TOTAL	1 117 517 €	905 851 €	- 19 %

(*) Montant en attente du liquidatif 2018

(**) Montant non connu

→ **Les subventions perçues**

En 2018, la COBAS n'a bénéficié d'aucune subvention.

→ **Les recettes liés à la revente des matériaux après tri**

En 2018, le montant des recettes à la vente des matériaux s'élève à 872 383 €, soit une hausse de 1,3 % entre 2017 et 2018. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant 2017	Montant 2018	Variation 2017/2018
Emballages recyclables	500 133 €	551 425 €	+ 10,3 %
Verre	102 469 €	110 705 €	+ 8,0 %
Ferraille	27 807 €	26 278 €	- 5,5 %
Bois A	7 269 €	10 365 €	+ 42,6 %
Bois B	27 321 €	4 179 €	- 84,7 %
Bacs réformés	2 893 €	2 458 €	- 15,0 %
Batteries	9 810 €	8 826 €	- 10,0 %
Compost	183 102 €	158 147 €	- 13,6 %
TOTAL	860 804 €	872 383 €	+ 1,3 %

2. L'INVESTISSEMENT

Chiffres clés 2018

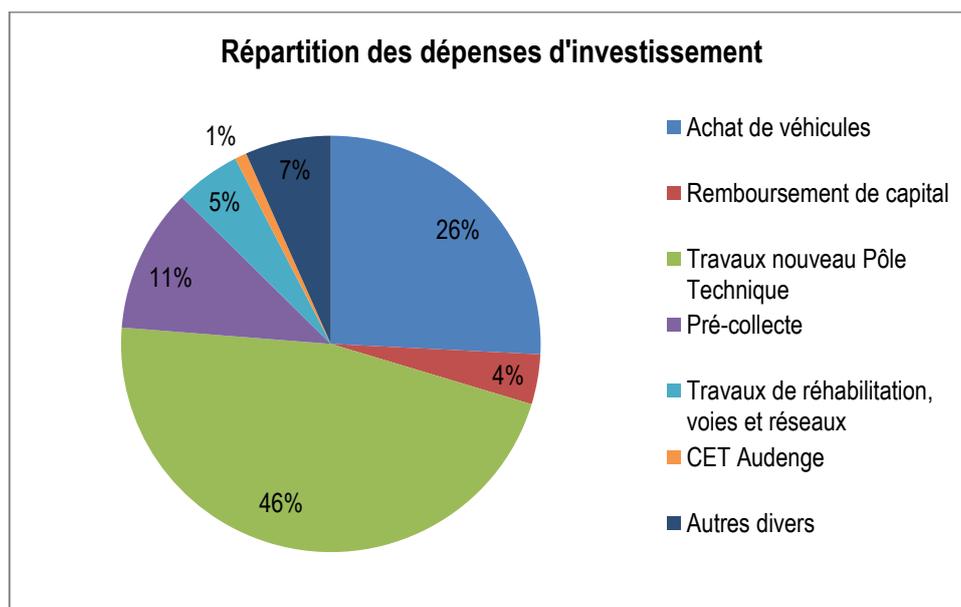
Dépenses d'investissement : 4,38 M€
Soit - 24,6 % par rapport à 2017

Recettes d'investissement : 5,84 M€
Soit 49,2 % par rapport à 2017

Résultat 2018 en investissement : 1,45 M€
Résultat 2017 : - 1,91 M€

a. Détail et évolution des principaux postes de dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2017	2018	Variation 2017/2018
Achat / entretien de véhicules et engins	0,08 M€	1,13 M€	+ 1312 %
Remboursement de capital	0,12 M€	0,17 M€	+ 42 %
Travaux nouveau Pôle Technique	4,56 M€	2,04 M€	- 55 %
Pré-collecte (caissons, bacs et colonnes enterrées)	0,24 M€	0,49 M€	+ 104 %
Travaux de réhabilitation, voies et réseaux	0,64 M€	0,22 M€	- 66 %
CET Audenge	0,08 M€	0,04 M€	- 50 %
Autres divers (ex : matériel informatique, logiciels, mobilier, ...)	0,10 M€	0,29 M€	+ 190 %
TOTAL	5,82 M€	4,38 M€	- 25 %



Commentaires :

- Les investissements du service ont fortement diminué en 2018 (- 25 % par rapport à 2017) avec la diminution des coûts liés aux travaux de construction du nouveau Pôle Environnement et

malgré les fortes augmentations des investissements en achat et entretien de véhicules et en équipements de pré-collecte.

b. Détail et évolution des principaux postes de recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2017	2018	<i>Variation 2017/2018</i>
Excédent fonctionnement capitalisé	2,79 M€	2,44 M€	- 13 %
Emprunt	-	2,00 M€	-
Autres divers	-	0,22 M€	-
Autofinancement (Opération d'ordre entre sections)	1,12 M€	1,18 M€	+ 5 %
TOTAL	3,91 M€	5,84 M€	+ 49 %

Commentaires :

- Une forte augmentation des recettes d'investissement est observée avec le recours à un emprunt de 2 M€.
- Avec la hausse des recettes, la section « investissement » présente un excédent de 1,45 M€ pour l'année 2018.

3. LES MARCHES ET PRESTATIONS

a. Les marchés conclus en 2018

→ Marchés de travaux :

De 25 000 €HT à 89 999.99 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Travaux de VRD sur le centre de valorisation Teich	EIFFAGE
Travaux de génie civil pour l'enfouissement des conteneurs à verre sur le territoire de la COBAS	EIFFAGE
De 90 000 €HT à 5 547 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Travaux de désamiantage et de déconstruction de l'ancien Centre Technique	LEFORT FRERES

→ Marchés de prestations de service :

De 25 000 €HT à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Etude sur la gestion des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire sur le territoire de la COBAS	AJBD
Valorisation des déchets inertes issus du Centre de Valorisation des déchets du Teich	SOVASOL
Plus de 221 000 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Transport, tri et conditionnement des déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries sur le territoire de la COBAS	PAPREC SUD OUEST

→ Marchés de fournitures

De 25 000 €HT à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Fourniture d'un compacteur à cartons monobloc pour la déchèterie d'Arcachon	GEESINK NORBA FRANCE
Balayage mécanisé des voiries des sites d'exploitation du Pôle Environnement	ALVEA SNC
Fourniture et pose d'un pont bascule au centre de valorisation des déchets du Teich	ARPEGE MASTER K
Fourniture AdBlue	ALVEA SNS
Acquisition de 8 bennes amovibles d'environ 36,5m3 pour la collecte et le transport des déchets ménagers	CMMI
De 90 000 €HT à 220 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Fourniture huiles et lubrifiants	TOTAL LUBRIFIANTS
Plus de 221 000 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Acquisition d'un crible 3 fractions pour l'affinage et la valorisation des déchets végétaux du Centre de Valorisation du Teich	D HANTSCH SAS
Achat d'un broyeur lent thermique neuf pour les déchets végétaux	D HANTSCH SAS
Fourniture de pièces détachées	MAINTENANCE COTE SUD/ EASYVOIRIE

→ **Marchés de prestations intellectuelles**

De 25 000 €HT à 89 999 €HT	
Objet du marché	Titulaire
Etude sur la gestion des Biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire sur le territoire de la Cobas.	AJBD

b. Les principales prestations de transport et traitement des déchets

Le tableau ci-dessous synthétise le montant annuel des prestations confiées à des entreprises sous contrat.

Prestataire	Intitulé	Montant €HT
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 2 M€
PAPREC Sud-Ouest	Transport, tri et conditionnement des emballages	Sup. à 1 M€
PAPREC Sud-Ouest	Transport et traitement des déchets non valorisables	De 100 k€ à 500 k€
SVABA	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Transport et traitement des DDS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
Fabrimaco/ Gaïa	Concassage des déchets inertes	Inf. à 100 k€
SEVIA VEOLIA	Valorisation des huiles minérales	Inf. à 100 k€
Les Pierres de Frontenac	Traitement de l'amiante	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 4 065 889 €HT en 2018.

ANNEXE 1 : ACTIONS DE COMMUNICATION A LA PREVENTION ET AU TRI

1. A LA RENCONTRE DES USAGERS

Les ambassadeurs du tri vont à la rencontre des usagers tout au long de l'année pour les informer et les sensibiliser aux consignes de tri. En cas d'absence des usagers lors du passage des ambassadeurs, des dépliants sont déposés dans les boîtes aux lettres.

Commune	Nombre d'usagers rencontrés (habitat individuel)	Nombre de dépliants déposés dans les boîtes aux lettres	Nombre de résidences
Arcachon	1 028	1 369	480
La Teste de Buch	2 005	2 378	483
Gujan-Mestras	1 531	1 378	208
Le Teich	363	406	46
TOTAL	4 927	5 531	1 217

2. ANIMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les ambassadeurs du tri présentent un programme de sensibilisation s'adressant à toutes les classes (de la maternelle au lycée) avec une animation proposée dans chaque classe sur la prévention, le tri et la valorisation des déchets.

Commune	Nom de l'établissement	Animation en classe	
		Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants rencontrés
Arcachon	Ecole maternelle des Abatilles	1	24
	Ecole primaire des Abatilles	6	154
	Ecole primaire Paul Bert	1	25
	Ecole maternelle Saint Thomas	5	121
	Ecole primaire Saint Thomas	4	106
	Ecole maternelle Jeanne D'Arc D'Osiris	3	52
La Teste de Buch	Ecole St Vincent Primaire et Maternelle	4	78
	CFA COBAS	5	100
	Ecole primaire Gambetta	3	61
	Ecole maternelle Victor Hugo	5	135
	Ecole primaire Brémontier	6	151
	Ecole primaire des Miquelots	8	201
	Ecole maternelle des Miquelots	4	98
	Lycée Agricole du CFA	2	29
Le Teich	Ecole primaire du Delta	8	209
Gujan-Mestras	Ecole Sainte Marie primaire et maternelle	5	126
	Ecole primaire Jules Ferry	4	181

	Ecole maternelle Paul Pouget	6	157
	Ecole Pasteur	9	252
	Ecole Jean de la Fontaine	10	260
	TOTAL	99	2 520

3. SENSIBILISATION AU COURS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les ambassadeurs du tri organisent ou participent aux manifestations publiques du territoire afin d'informer les participants sur les consignes de tri et sur les actions en faveur de la prévention des déchets.

Année 2018	Manifestation
Mars	<ul style="list-style-type: none"> • Plages propres à La Teste de Buch • Festival des sens Gujan-Mestras • Animation tri à l'Ecoquartier • Festival Territoires sauvages Le Teich
Avril / Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des nouveaux arrivants Gujan-Mestras • Accueils des nouveaux arrivants de l'Ecoquartier à La Teste de Buch
Mai/Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation au tri des encombrants à la résidence Jean Hameau La Teste de Buch
Juillet/Août	<ul style="list-style-type: none"> • Animation dans les campings • Animation centre aéré Les bambins du bassin Arcachon
Octobre / Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Cross du Sud-Ouest à Gujan-Mestras • Animation à l'Ecoquartier à La Teste de Buch • Accueil des nouveaux arrivants La Teste de Buch

4. AUTRES SENSIBILISATIONS

Les ambassadeurs forment également tout type d'utilisateurs sollicitant une information plus détaillée sur les consignes de tri. Ces formations sont destinées aux professionnels, aux organisateurs d'événements, aux saisonniers...

Année 2018	Formation
Février	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles pour les 3 heures de VTT d'Arcachon
Avril	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles pour un tournoi de Foot international à Arcachon
Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des saisonniers
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles pour les Fêtes du foot de Cazaux-Lac (La Teste de Buch) • Formation des bénévoles pour les Fêtes du Port à La Teste de Buch
Août	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles pour les Fêtes du lac de la Madeleine à Gujan-Mestras • Formation des bénévoles pour les Fêtes du rugby à Cazaux-Lac (La Teste de Buch)

ANNEXE 2 : LES PRINCIPALES INSTALLATIONS DE TRANSFERT, TRI ET TRAITEMENT

1. LE CENTRE DE TRANSFERT



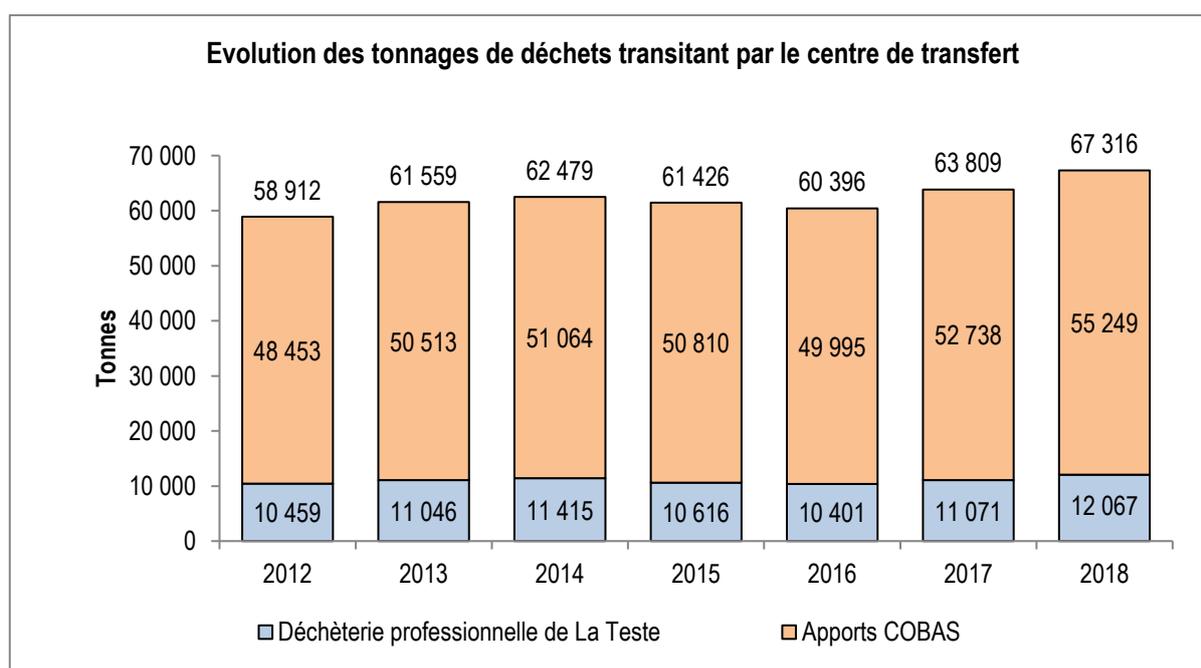
Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement. Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper et d'optimiser le transport routier des déchets.

Au sein de ce centre de transfert se trouve une déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des professionnels (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

- **Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	9
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2018	67 316 tonnes

- **Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**



- **Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2018 :**

Flux	Apport COBAS	Déchèterie professionnelle	Total	Variation 2017/2018
OMr	27 332		27 332	13 %
Emballages recyclables	5 430		5 430	4 %
Déchets de jardins PàP	9 407		9 407	-2 %
Déchets verts	4 557	3 685	8 242	-7 %
Gravats		3 251	3 251	2 %
Déchets non valorisables (DNV)	3 818	3 344	7 162	13 %
Bois A (Brut)		193	193	21 %
Bois B (Divers)		817	817	
Ferraille	1 016	64	1 081	-6 %
Souches	24	182	206	-69 %
Bacs réformés		25	25	-20 %
Huiles minérales		1.5	1.5	67 %
Huiles végétales		1.4	1.4	-26 %
Amiante	20	2.1	22	-36 %
Cartons		160	160	25 %
Varech		342	342	148 %
Verre	3645		3 645	6 %
TOTAL	55 249	12 067	67 316	5 %

- **Détail des tonnages de la déchèterie professionnelle en 2018 :**

Flux	Professionnels	Déchets des collectivités	Total	Variation 2017/2018
Amiante		2.1	2.1	53%
DNV	2 022	1 323	3 344	18%
Déchets verts	2 974	711	3 685	-1%
Gravats	3 251		3 251	2%
Bois A (Brut)	193		193	22%
Bois B (Divers)	817		817	20%
Bacs réformés		25	25	-20%
Huiles minérales		1.5	1.5	67%
Huiles végétales		1.4	1.4	-26%
Ferraille	64		64	7%
Souches	34	148	182	44%
Cartons	160		160	25%
Varech		342	342	148%
TOTAL	9 514	2 553	12 067	9.0%

2. LE CENTRE DE VALORISATION



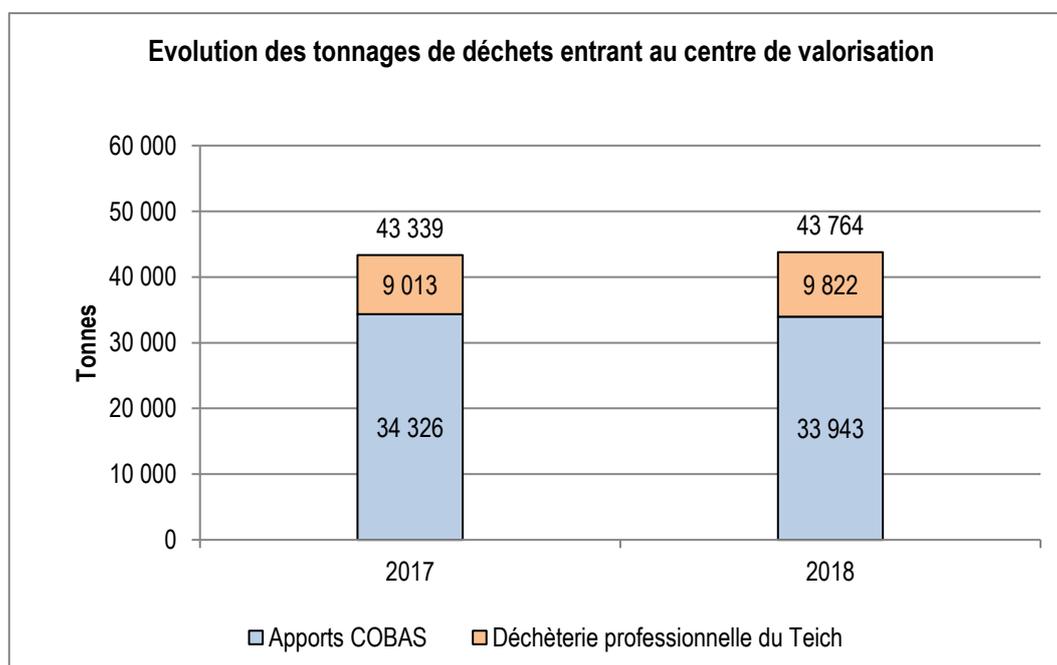
Le centre de valorisation du Teich est un centre de valorisation et de traitement de déchets non dangereux. Il est constitué de 4 domaines d'activités :

- Une **plateforme de compostage** des déchets verts et des biodéchets (27 400 m²) ;
- Une **plateforme de valorisation du bois** (5 500 m²) : 3 catégories de bois sont traitées sur cette zone, le bois de classe A (palettes, bois non traité), le bois de classe B (bois peints, vernis, ...) et les souches ;
- Une **déchèterie professionnelle** destinée à la collecte des déchets industriels banals (ferrailles, déchets de démolition, ...).
- Une **installation de stockage** de déchets inertes d'une superficie de 56 000 m².

- **Fiche descriptive du centre de valorisation :**

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Nombre d'agents	8
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Tonnage entrant en 2018	43 764 tonnes

- **Evolution des tonnages entrant au centre de valorisation :**



- **Détail des tonnages entrant au centre de valorisation en 2018 :**

Flux	Apport COBAS	Déchèterie professionnelle	Total 2018	Variation 2017/2018
DNV	236	2 705	2 940	16%
Déchets verts	2 982	3 296	6 279	13%
Déchets de jardins PàP	840		840	-4%
Déchets verts broyés	17 617	138	17 755	-2%
Gravats	8 353	1 067	9 421	-5%
Bois B (Divers)	3 004	1 525	4 529	-2%
Bois A (Brut)	168	167	335	28%
Ferraille		9	9	5%
Souches	85	832	917	50%
Souches broyés			0	-100%
Mobiliers (Eco)		8	8	712%
Cartons	657	75	732	6%
TOTAL	33 943	9 822	43 764	1%

- **Détail des tonnages de la déchèterie professionnelle en 2018 :**

Flux	Professionnels	Déchets des collectivités	Total	Variation 2017/2018
DNV	2 605	100	2 705	7%
Déchets verts	1 324	1 972	3 296	0%
Déchets verts broyés	42	96	138	117%
Gravats en mélange	944	81	1 025	21%
Gravats valorisable	43		43	-41%
Bois B (Divers)	1 397	127	1 525	7%
Bois A (Brut)	163	3.5	167	59%
Ferraille	9		9	5%
Souches	691	141	832	36%
Mobiliers (Eco)	8		8	915%
Cartons	74	1.1	75	3%
TOTAL	7 300	2 522	9 822	8.2%

4. LE CENTRE DE TRI

Le centre de tri de Montardon accueille la totalité des tonnages d’emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries.



- **Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	Montardon 64811 Pau
Maître d’ouvrage	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Exploitant	PAPREC Sud-Ouest Atlantique
Capacité	16 120 t/an
Caractéristiques techniques	1 crible vibrant ; 1 overband ; 1 presse à balles ; 2 modules de tri optique.
Tonnage COBAS trié en 2018	6 340 tonnes
Tonnage et traitement des refus	879 tonnes, valorisés en CSR (combustibles solides de récupération)

- **Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2018	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	2 001	PAPREC RECYCLAGE
	Gros de magasin	564	PAPREC RECYCLAGE
	EMR (Carton)	1 884	PAPREC RECYCLAGE
	ELA (Briques alimentaires)	31	PAPREC RECYCLAGE
	Acier	137	PAPREC RECYCLAGE
	Aluminium	24	suez
	PET clair et foncé	333	PAPREC RECYCLAGE
	PEHD	118	PAPREC RECYCLAGE
Verre	Non trié	3 645	

5. LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DECHETS NON DANGEREUX

a. **ISDND à Lapouyade**

La totalité des déchets non valorisables collectés en porte-à-porte et au centre de transfert (déchèterie professionnelle de la Teste) est éliminée à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) à Lapouyade.



- **Fiche descriptive de l'installation de stockage :**

Adresse	Les Fontennes, 33620 Lapouyade
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté
Capacité	430 000 t/an
Date limite d'autorisation	Septembre 2035
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2018	27 682 tonnes

b. **ISDND à Aire sur l'Adour**

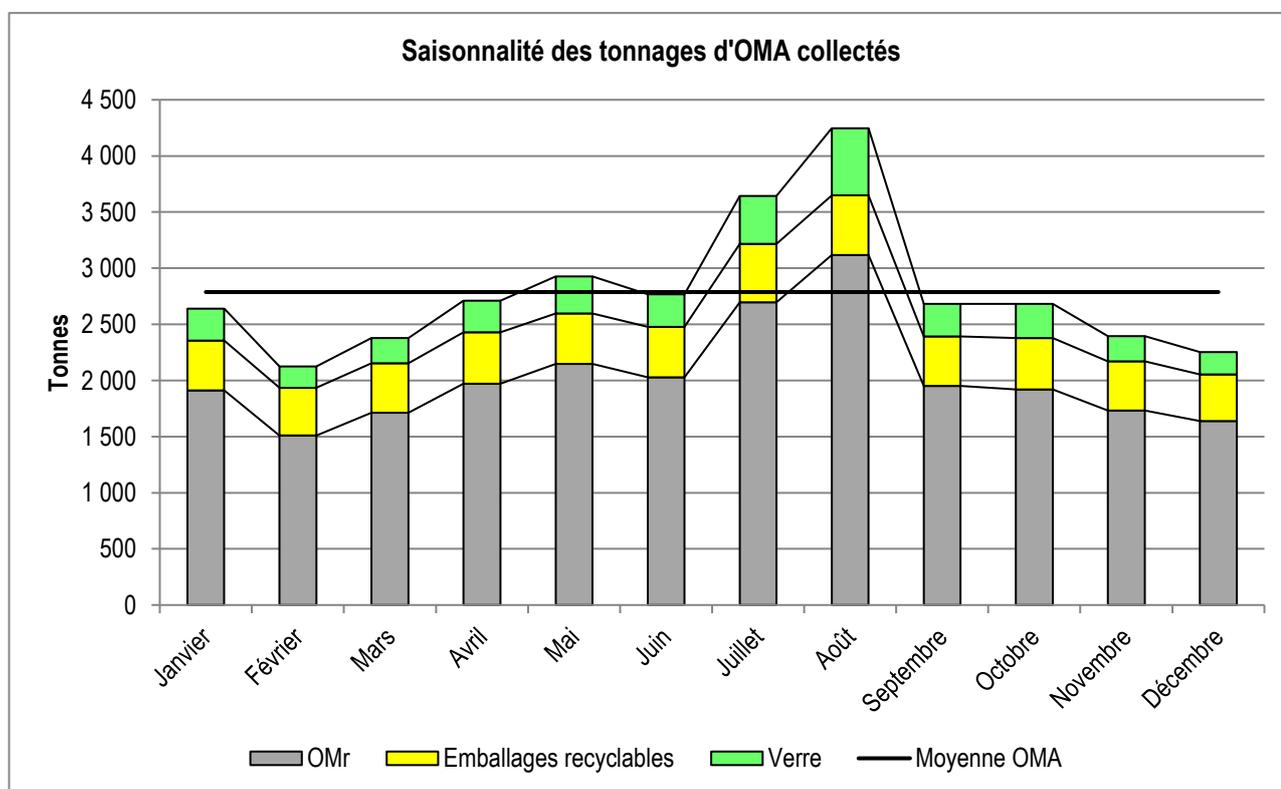
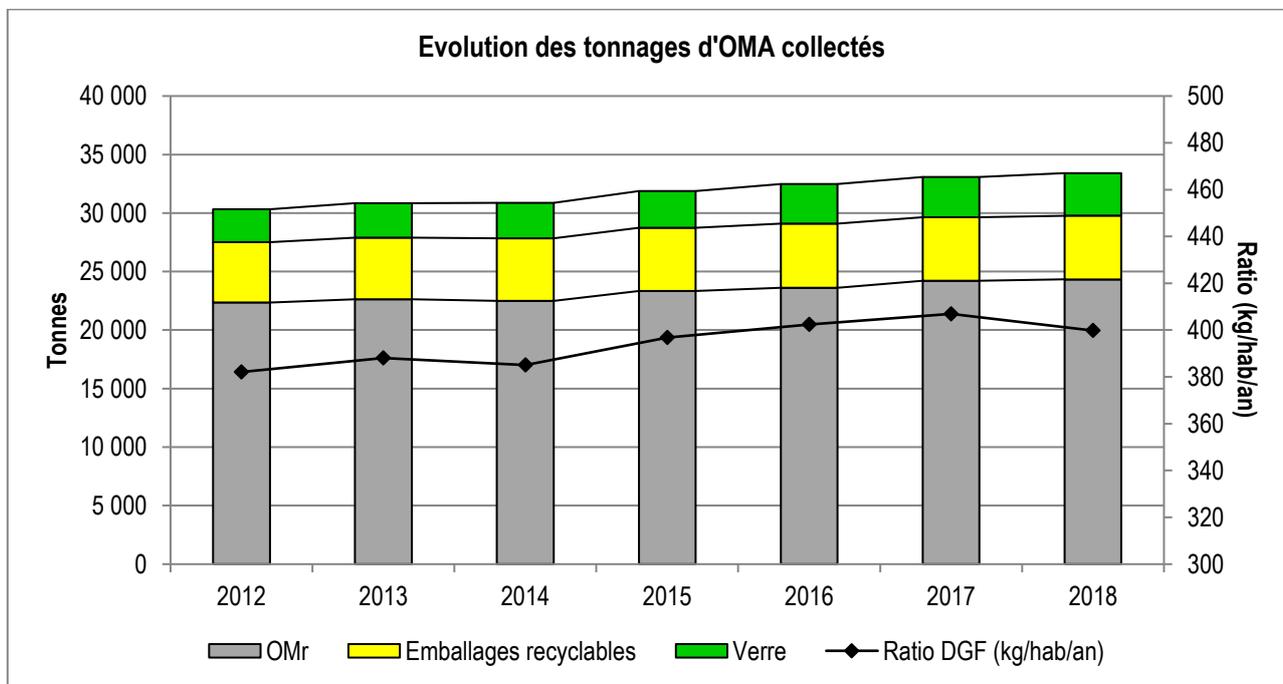
La totalité des déchets non valorisables (DNV) collectés en déchèteries est éliminée à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de TERRALIA, à Aire sur l'Adour.

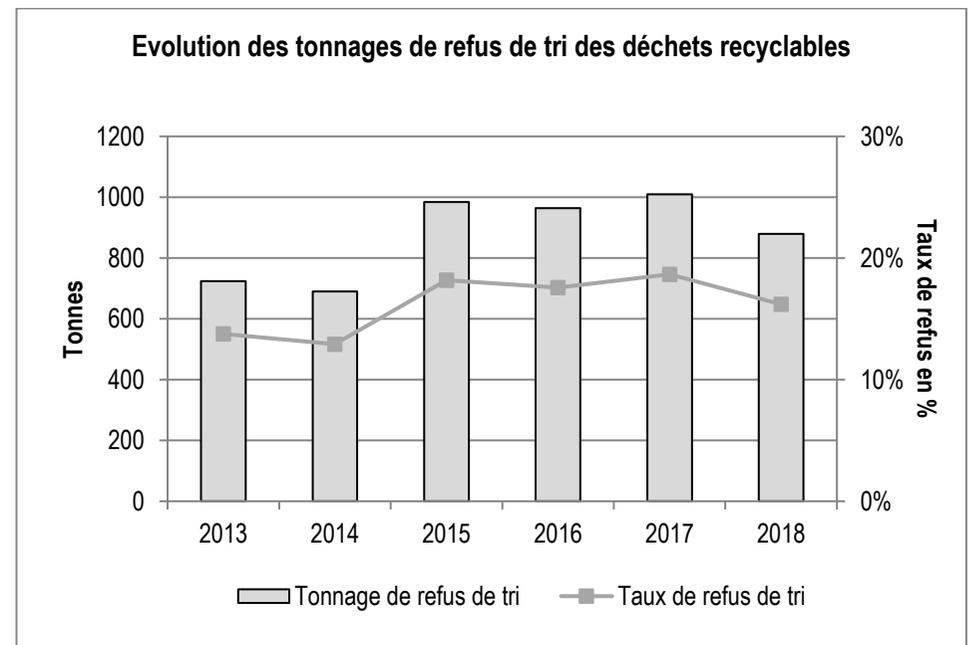
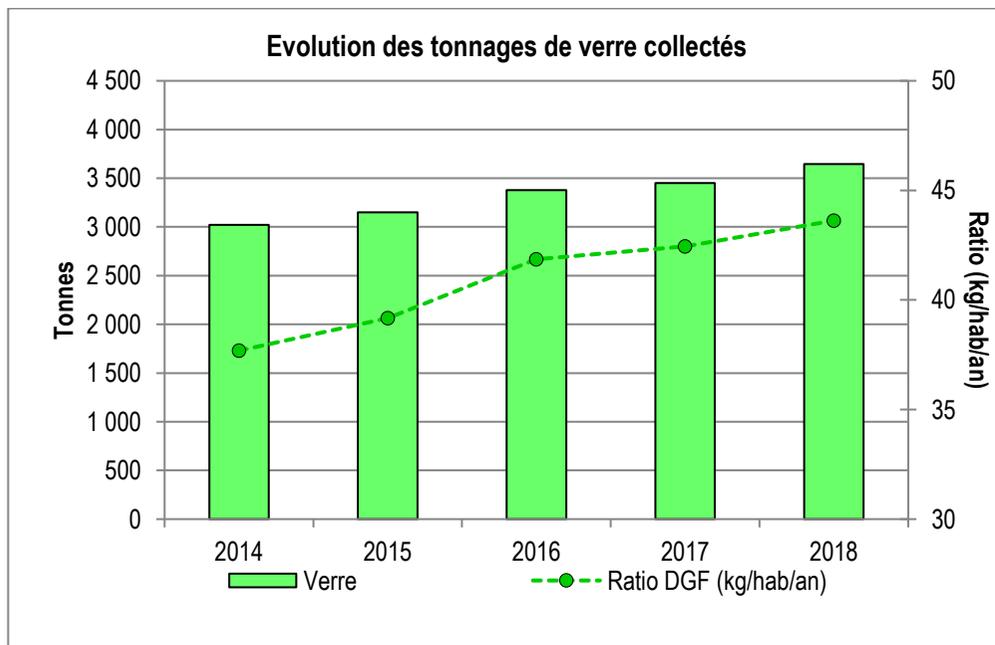
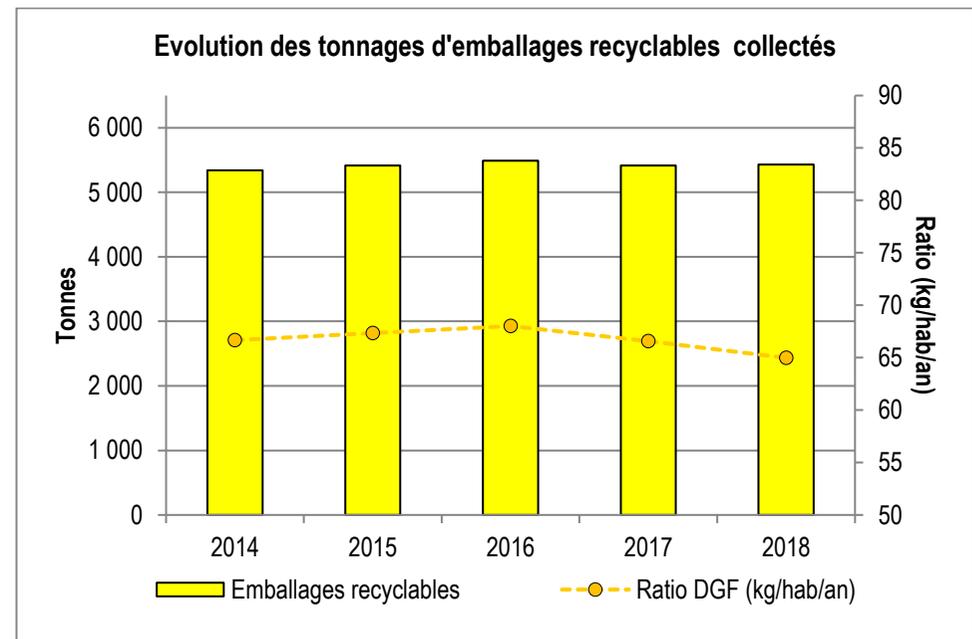
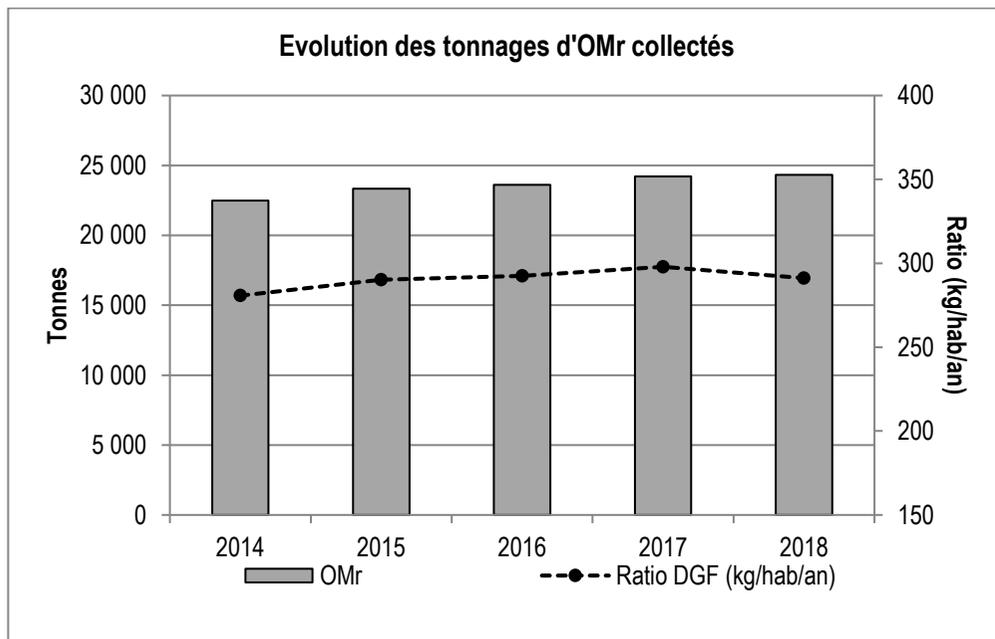
- **Fiche descriptive de l'installation de stockage :**

Adresse	1328 Chemin Le Rouzet, 40800 Aire-sur-l'Adour
Maître d'ouvrage	TERRALIA (Groupe PAPREC)
Exploitant	TERRALIA (Groupe PAPREC)
Capacité	62 000 t/an
Date limite d'autorisation	Décembre 2032
Caractéristiques techniques	Mode bioréacteur avec traitement des lixiviats
Tonnage COBAS traité en 2018	5 734 tonnes

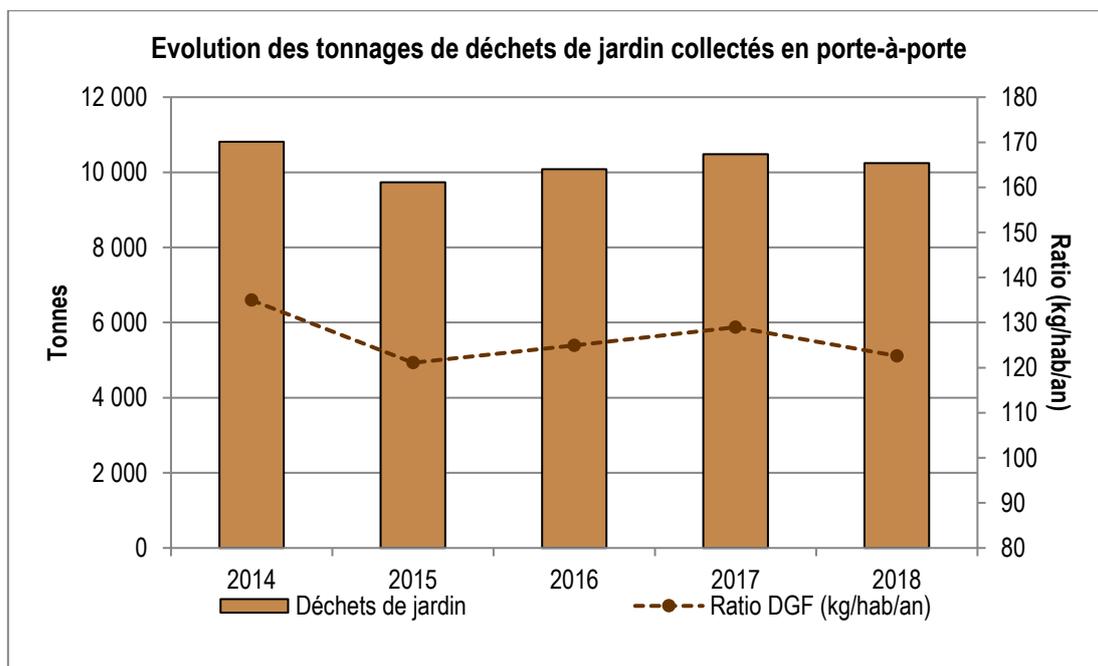
ANNEXE 3 : LES INDICATEURS TECHNIQUES DE SUIVI D'ACTIVITE

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES (OMA)





2. LA COLLECTE DES DECHETS DE JARDIN EN PORTE-A-PORTE



3. LA COLLECTE EN DECHETERIES

- Activité des déchèteries :

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	TOTAL
Nb de jours d'ouverture	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7 (*)	
Nb d'habitants desservis	11 188	20 006	3 887	2 600	21 300	7 835		66 816
Nb de bennes	11	11	8	10	10	9	5	64

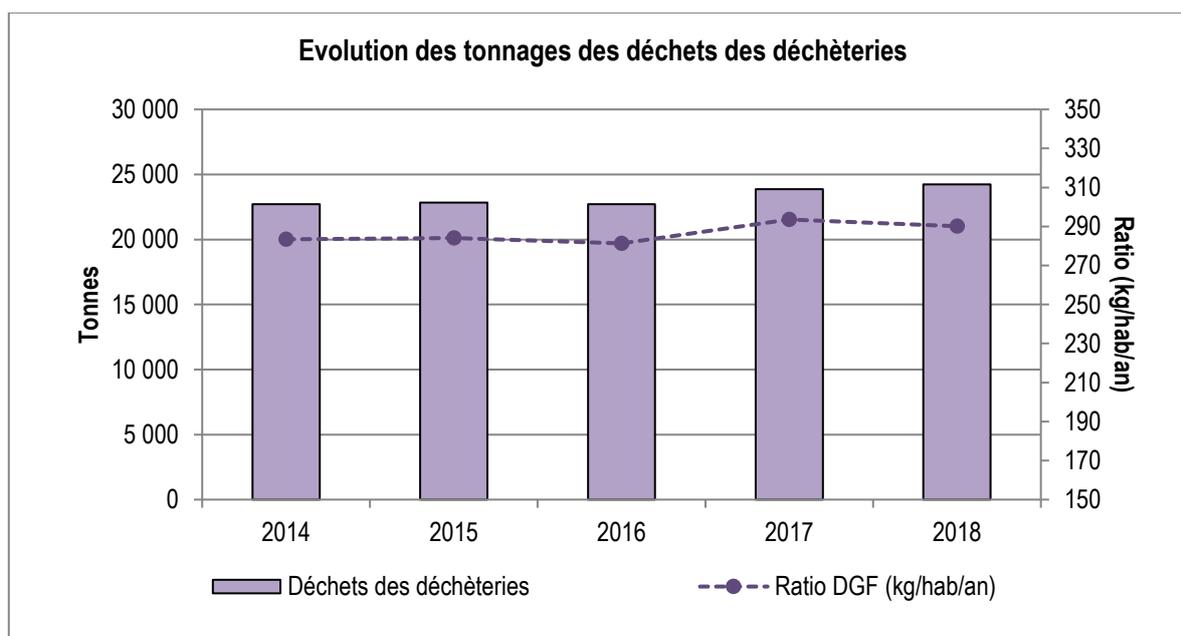
(*) du 1^{er} décembre au 31 mars, ouvert en demi-journée sauf samedi (matin et après-midi).

En 2018, le nombre de visites en déchèterie est estimé à plus de 322 320 visites.

- Organisation de la filière des déchets de déchèteries :

Flux	Entité	Mode de traitement
Déchets verts	COBAS	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	COBAS / Fabrimaco/Gaïa	Stockage (classe III) et valorisation Centre de valorisation du Teich
DNV	PERROU & FILS PAPREC Sud-Ouest	Enfouissement (classe II) ISDND d'Aire sur l'Adour (Terralia)
Bois	COBAS / EGGER	Préparation au centre de valorisation du Teich Valorisation matière chez EGGER
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière La Teste
Cartons/papiers	PAPREC Sud-Ouest	Valorisation matière Centre de tri de Montardon
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Souches	PERROU & FILS	Préparation au centre de transfert de la Teste Valorisation énergétique (Incinération)
DDS	EcoDDS	Valorisation énergétique (Incinération) Bassens
DDS hors EcoDDS	PENA	Valorisation énergétique (Incinération) Bassens
Textile	Société Le Relais / Actifrip	Valorisation matière
Amiante ciment	Les Pierres de Frontenac	Enfouissement
Huiles minérales	SEVIA	Valorisation matière
Batteries	CAPY	Valorisation matière La Teste
Huiles alimentaires	SUEZ ORGANIQUE	Valorisation matière
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas
DEA	ECO-MOBILIER	Valorisation matière

- **Evolution des tonnages collectés en déchèteries :**

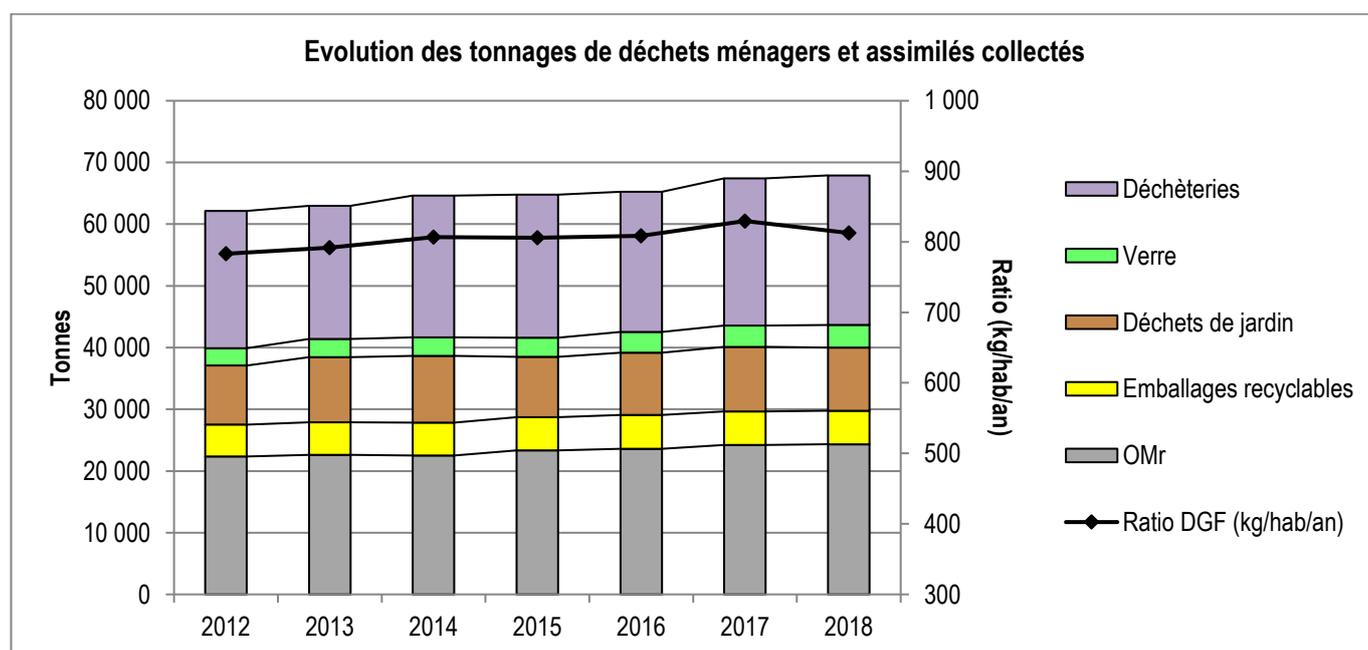


- **Détail des tonnages collectés en déchèteries et taux de valorisation en 2018 :**

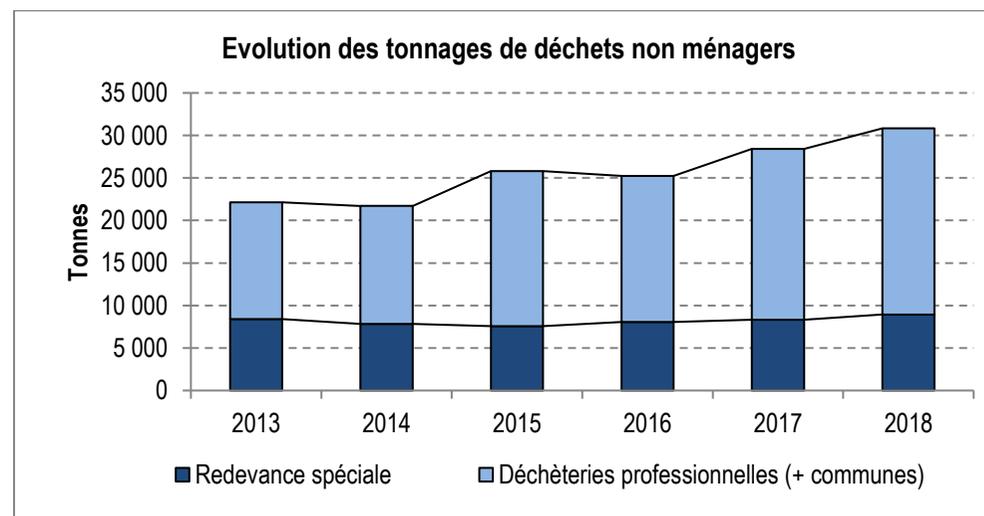
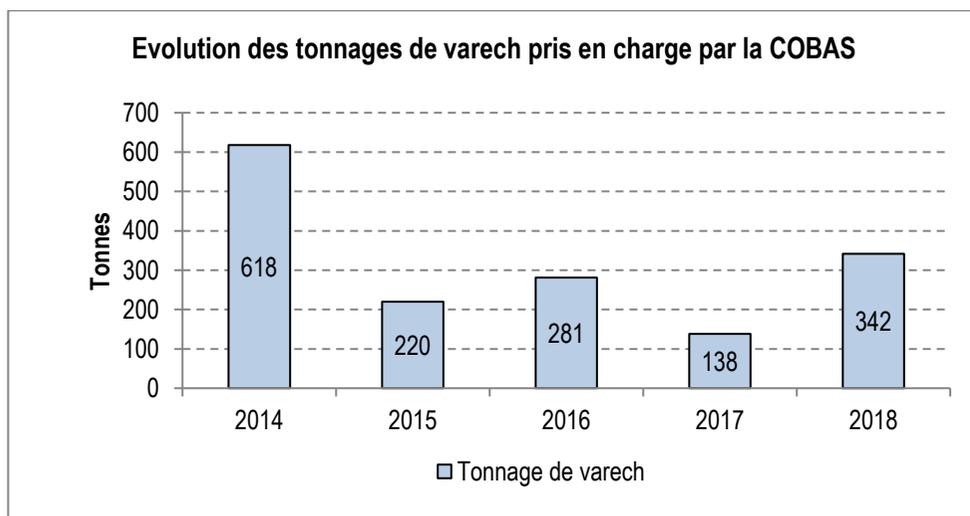
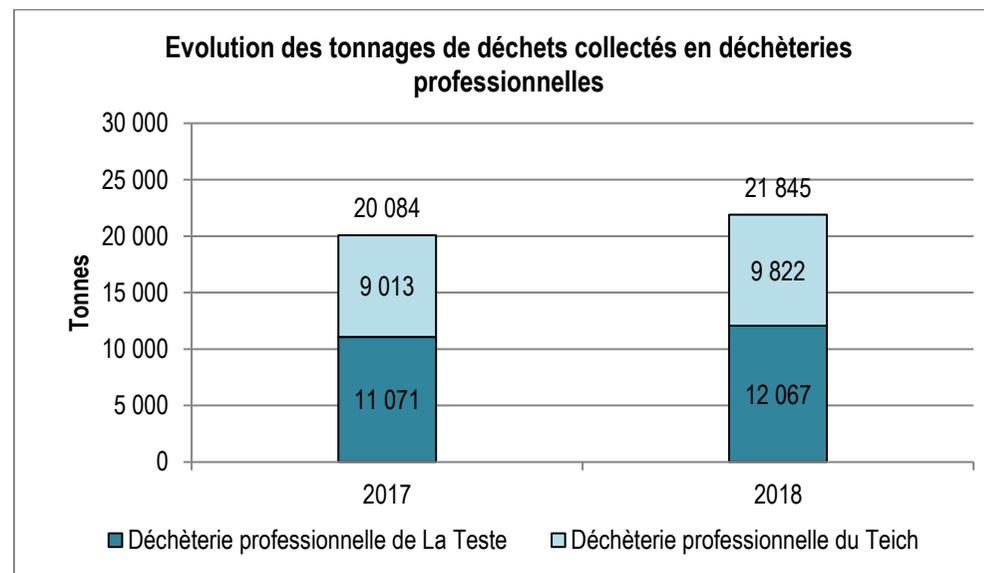
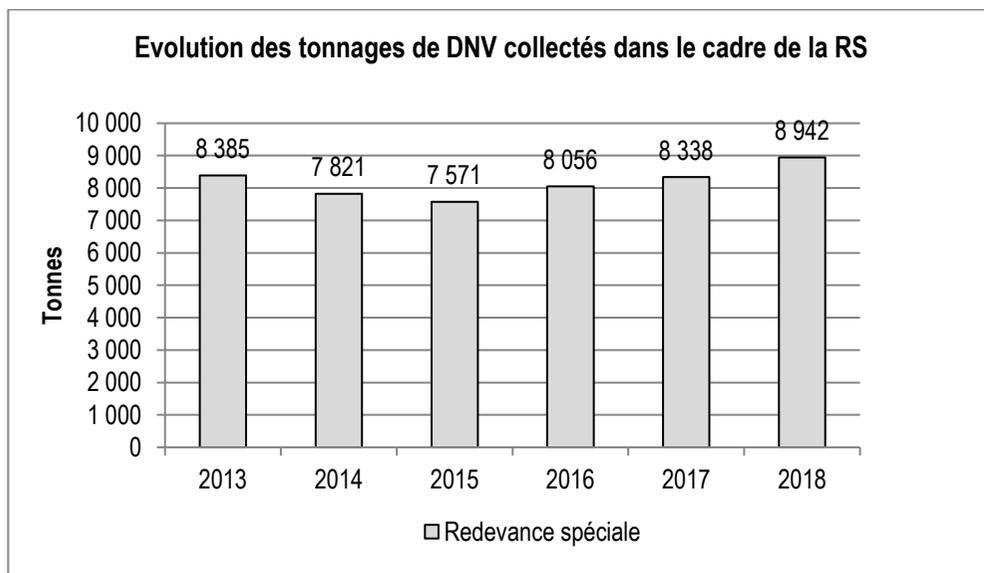
Flux	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	Tonnage total
Déchets verts (t)	909	1 738	597	596	1 791	1 400	398	7 429
Gravats (t)	981	1448	402	295	1267	1008		5401
DNV (Tout venant) (t)	875	912	250	321	992	739		4089
Bois (t)	408	578	187	144	518	349		2185
Ferraille (t)	181	274	82	50	246	183		1016
Cartons (t)	268	143	39	62	132	111	13	767
DEEE (t)	120	224	44	29	237	85	0	739
Souches (t)	0	0	0	0	90	0	19	109
DDS (t)	15	16	5	5	16	6	0	63
Hors DDS (t)	1.6	13.7	0.3	0.7	7.7	0.5	0.0	25
Textile (t)	37	31	11	7	30	19	0	136
DEA (Mobilier) (t)	480	598	150	114	512	354	0	2209
Amiante ciment (t)		17						17
Huiles minérales (t)	4.4	9.5	4.6		8.3	7.2		34
Huiles alimentaires (t)	1.0	1.8	1.0	0.4	1.0	0.6		5.8
Batteries (t)	2.4	4.5	0.9	0.6	4.7	1.7	0.0	15
Piles (t)	0.3	0.5	0.1	0.1	0.5	0.2		1.5
Lampes Recylum (t)	0.2	0.3	0.1		0.3			0.8
Tonnage total	4 285	6 010	1 774	1 625	5 854	4 265	429	24 243

Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			7 322	100%				
Gravats	4 998	86%					803	14%
DNV (Tout venant)							3 441	100%
Bois	2 474	100%						
Ferraille	1 085	100%						
Cartons	725	100%						
DEEE	686	100%						
Souches	219	100%						
DDS					64	100%		
DDS (hors EcoDDS)					26	100%		
Textile	126	100%						
Mobilier	1 804	100%						
Amiante ciment							34	100%
Huiles minérales	35	100%						
Huiles alimentaires	6	100%						
Batteries	15	100%						
Piles	5	100%						
Tonnage total (hors gravats)	7 180	39.8%	7 322	40.6%	90	0.5%	3 441	19.2%
Tonnage total	12 178	51.1%	7 322	30.7%	90	0.4%	4 244	17.8%

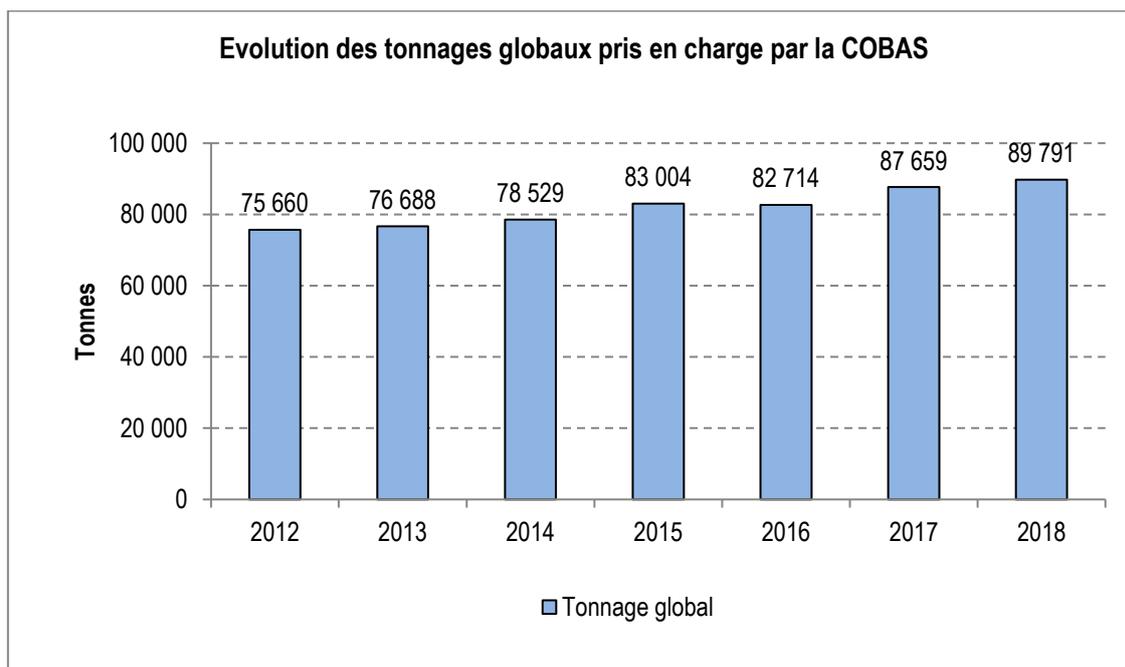
4. SYNTHESE SUR LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES (DMA)



5. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS



6. SYNTHÈSE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2018



Flux	COBAS	Déchets des collectivités	Professionnels	TOTAL
OMr/DNV	28 426	1 423	4 626	34 375
BCMPJ	5 430			5 430
Verre	3 645			3 645
Déchets de jardin	10 247			10 247
Déchets verts	7 429	2 779	4 341	14 548
Gravats	5 401	81	4 238	9 720
Bois B (Divers)	2 185	127	2 214	4 526
Bois A (Brut)		3.5	356	360
Ferraille	1 016		73	1 090
Cartons	767	1.1	233	1 002
DEEE	739			739
DEA (Mobilier)	2 209		8	2 217
Souches	109	289	725	1 123
DDS	63			63
DDS (hors EcoDDS)	25			25
Textile	136			136
Amiante ciment	17	2.1		20
Huiles minérales	34	1.5		35
Huiles alimentaires	5.8	1.4		7.2
Bacs réformés		25		25
Batteries	15			15
Piles	1.5			1.5
Varech		342		342
Lampes Recylum	0.8			0.8
TOTAL	67 902	5 075	16 814	89 791

ANNEXE 4 : LES INDICATEURS FINANCIERS

Année	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017/2018
Dépenses réelles d'investissement Dont	1 881 429 €	1 987 882 €	2 758 476 €	5 788 654 €	4 203 844 €	- 27 %
<i>Immobilisations incorporelles</i>	116 303 €	8 055 €	80 243 €	77 778 €	114 816 €	
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 030 181 €	1 303 597 €	1 878 330 €	5 561 822 €	3 920 983 €	
<i>Immobilisations en cours</i>			189 108 €	24 627 €	0 €	
<i>Remboursement de capital</i>	734 945 €	676 231 €	610 795 €	124 427 €	168 045 €	
Dépenses réelles de fonctionnement Dont	14 276 322 €	12 573 190 €	13 102 958 €	13 374 345 €	13 784 111 €	3 %
<i>Charges à caractère général</i>	7 302 452 €	6 117 789 €	6 324 304 €	6 425 870 €	6 813 247 €	
<i>Charges de personnel</i>	6 317 083 €	6 376 348 €	6 713 110 €	6 894 945 €	6 879 514 €	
<i>Charges de gestion courante</i>	562 270 €	7 413 €		11 801 €	28 865 €	
<i>Charges exceptionnelles</i>	1 589 €	1 526 €	17 352 €	3 712 €	229 €	
<i>Intérêt des emprunts</i>	92 928 €	70 113 €	48 193 €	38 018 €	62 256 €	
TOTAL DES DEPENSES	16 157 751 €	14 561 072 €	15 861 434 €	19 162 999 €	17 987 955 €	- 6 %
Recettes réelles d'investissement Dont	1 511 667 €	985 184 €	635 796 €	2 793 059 €	4 655 995 €	67 %
<i>Subventions</i>						
<i>Emprunt</i>					2 000 000 €	
<i>FCTVA</i>	326 417 €	69 881 €	143 821 €	2 793 059 €		
<i>Excédent capitalisé</i>	1 185 250 €	915 303 €	491 975 €		2 442 261 €	
Recettes réelles de fonctionnement Dont	15 803 584 €	16 939 625 €	16 437 186 €	17 035 642 €	17 234 197 €	1 %
<i>Produits de service</i>	1 360 331 €	2 020 074 €	2 555 889 €	2 776 276 €	2 572 507 €	
<i>TEOM</i>	12 886 751 €	13 380 269 €	12 461 196 €	12 750 374 €	13 185 107 €	
<i>Participations</i>	1 167 331 €	1 290 590 €	1 052 192 €	1 182 737 €	904 511 €	
<i>Atténuation de charges</i>	172 967 €	135 733 €	182 520 €	162 834 €	195 605 €	
<i>Produits exceptionnels</i>	70 331 €	12 485 €	90 456 €	67 737 €	282 013 €	
<i>Autres produits de gestion courante</i>	145 873 €	100 475 €	94 933 €	95 682 €	94 454 €	
TOTAL DES RECETTES	17 315 251 €	17 924 809 €	17 072 982 €	19 828 701 €	21 890 192 €	10 %
Excédent	1 157 500 €	3 363 737 €	1 211 548 €	665 702 €	3 902 237 €	

Compte administratif 2018			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	13 784 111 €	Total recettes réelles	17 234 197 €
Autofinancement	1 182 128 €	Opérations de transfert	180 111 €
Total des dépenses	14 966 239 €	Total des recettes	17 414 308 €
Excédent de fonctionnement	2 448 068 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	4 203 844 €	Total recettes réelles	4 655 995 €
Opérations de transfert	180 111 €	Autofinancement	1 182 128 €
Opérations patrimoniales	- €	Opérations patrimoniales	- €
Total des dépenses	4 383 955 €	Total des recettes	5 838 124 €
Excédent d'investissement	1 454 169 €		
Total des dépenses de l'exercice	19 350 194 €	Total des recettes de l'exercice	23 252 431 €
Excédent de l'exercice 2018	3 902 237 €		

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

033-243300563-20190625-19-133-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2019
Affichage : 27/06/2019

Le Président, Marie-Hélène DES ESGAUX

